



NIGER
RÉPONSE RAPIDE
SÉCHERESSE
2022

22-RR-NER-54991

Louise Aubin

Coordinateur Résident / Humanitaire

PARTIE I – APERÇU DE L'ALLOCATION

RÉSUMÉ DU PROCESSUS ET DE LA CONSULTATION :

Merci d'indiquer quand la revue après action (RAA) a été conduite et qui y a participé.

Non

Les agences bénéficiaires de cette allocation ont envoyé leurs contributions qui ont été utilisées pour élaborer ce rapport.

Merci de confirmer que le rapport final a été discuté avec l'équipe humanitaire et/ou l'équipe de pays des Nations-Unies et avec les coordinateurs sectoriels.

Oui Non

Merci de confirmer que le rapport final a été partagé pour examen aux intervenants dans le pays (c-à-d les agences bénéficiaires du CERF, les coordinateurs et membres des secteurs/groupes sectoriels et les institutions gouvernementales compétentes).

Oui Non

1. PRIORISATION STRATÉGIQUE

Déclaration stratégique du Coordinateur Résident / Humanitaire :

L'allocation du CERF a servi à financer des activités anticipatoires à travers des paquets de réponse multisectorielles qui ont été mis en œuvre pour réduire l'impact humanitaire de la sécheresse sur les personnes ciblées. Cette initiative a été saluée par les autorités du pays, les services techniques et les personnes affectées qui ont tiré beaucoup de profit à travers les activités mises en œuvre. La stratégie de réponse a priorisé les besoins les plus urgents des réfugiés, des retournés, des personnes déplacées internes et des communautés hôtes affectées.

Les interventions de cette allocation ont permis de protéger les acquis du développement des personnes affectées par la sécheresse, de leurs familles et de leurs communautés.

Les personnes ciblées ont bénéficié d'assistance nutritionnelle et agricole, d'activité d'éducation, d'assistance en eau, hygiène et assainissement, de santé et d'activités de protection y compris des activités de lutte contre les VBG et de santé de la reproduction.

Grace à cette allocation, environ 160,069 personnes ont bénéficié d'assistance dont 4,066 réfugiés, 56,079 personnes de la communauté hôte, 16,263 personnes déplacées internes, 83,508 autres personnes et 153 retournés.

Valeur ajoutée du financement CERF :

L'allocation CERF utilisée pour réduire l'impact de la sécheresse sur les personnes exposées a permis de soutenir environ 160,069 personnes. Sept agences ont été retenues pour mettre en œuvre des activités anticipatoires visant à sauver la vie des personnes exposées et à réduire l'impact de ce choc sur ces personnes afin d'éviter une dégradation de leur condition de vie. La FAO, le PNUD et le PAM ont mis en œuvre des activités agricoles telles que le cash for work, la restauration des terres, des distributions inconditionnelles de transferts monétaires, le maraichage, les bandes pare feu. L'UNICEF a mis en œuvre des activités de promotion des bonnes pratiques d'hygiène et la mise à disposition d'aquatab et PUR pour la potabilisation de l'eau et distribué des kits d'hygiène pour limiter la survenue des maladies liées à l'eau et l'hygiène. Aussi, l'UNICEF a pris en charge les enfants souffrant de la Malnutrition aiguë sévère (MAS) des communes ciblées et assuré le dépistage de la malnutrition pour rapidement prendre en charge les enfants susceptibles d'être malnutris et enfin, des transferts monétaires ont été accordés à certains enfants pour assurer la continuité de leur scolarité. Le HCR et ses partenaires ont pu mettre en œuvre, en collaboration avec les autorités, des activités de protection et des activités sur les bonnes pratiques environnementales. L'UNFPA a assisté les femmes et les filles avec des services de santé de la reproduction (accouchement, prise en charge clinique des viols, planification familiale, consultations prénatales et des distributions de kits santé de la reproduction) et des services de prise en charge VBG. L'OMS a assuré des soins de santé primaire et plusieurs sessions de sensibilisation sur les mesures de prévention des épidémies.

Les financements du CERF ont-ils permis de fournir rapidement une assistance aux bénéficiaires ?

Oui

En partie

Non

Le financement reçu a permis aux agences de fournir une assistance urgente aux populations exposées aux risques de la sécheresse et d'éviter une dégradation de leur condition de vie.

Le CERF a-t-il contribué à apporter une réponse dans les temps pour répondre aux besoins pour lesquels l'élément « temps » est critique ?

Oui

En partie

Non

Les activités prioritaires mises en œuvre à travers ces fonds ont permis de réduire l'impact de la sécheresse dans ces zones à risque.

Le CERF a-t-il amélioré la coordination au sein de la communauté humanitaire ?

Oui

En partie

Non

Le groupe d'expert mit en place pour ce projet pilote a travaillé sur les zones prioritaires afin que toutes les agences bénéficiaires interviennent sur les mêmes zones en fournissant un paquet de réponse multisectorielle. Certaines agences comme le PAM et la FAO se sont coordonnées pour mener des activités complémentaires sur certains sites où ils ont tous intervenu. Aussi, les autres agences se sont coordonnées entre elles pour que leurs activités soient complémentaires.

Les fonds du CERF ont-ils contribué à améliorer la mobilisation d'autres sources de financement ?

Oui

En partie

Non

Les agences continuent le plaidoyer auprès de leurs bailleurs afin que les actions anticipatoires soient mises en œuvre dans toutes les zones à risque.

Considérations stratégiques des quatre domaines prioritaires humanitaires¹

Dans le cadre de ce projet pilote, la sécheresse a été retenue comme choc pour lequel des projets devaient être financés. Toutes les agences ciblées pour intervenir au titre de cette allocation ont mis en œuvre des activités anticipatoires en lien avec la sécheresse.

Parmi ces quatre domaines, la protection (y compris la violence basée sur le Genre et la santé de la reproduction) a été retenue comme domaine à financer urgemment en demandant aux agences bénéficiaires d'accorder une priorité aux femmes et aux filles comme le témoigne les résultats sur les personnes atteintes. Sur un total de 160,069 personnes atteintes, 89,775 femmes et filles ont bénéficié d'assistance soit 56,09% des personnes atteintes et 17,456 femmes et filles ont bénéficié d'assistance en VBG et d'activités de santé de la reproduction.

Pour que l'intégration de ces domaines dans les réponses continue, il faudra que toutes les catégories de personnes surtout les femmes, les filles et les personnes vivant avec handicap soient prises en compte dans tout le cycle de programmation humanitaire afin que leurs besoins soient réellement pris en compte pour leur apporter des réponses adaptées.

En termes de défis, en dépit des stratégies et initiatives mises en œuvre, les acteurs humanitaires, au niveau national et du terrain, ont besoin de renforcement de capacités pour la prise en compte du genre dans tout le cycle de programmation et aussi en termes d'engagement communautaire.

Aussi, des ressources doivent être suffisamment mobilisées en faveur de ces thématiques dans la programmation des activités, l'élaboration des budgets et dans la mise en œuvre et le suivi.

A cela s'ajoutent les défis liés à l'accès humanitaire dans certaines zones où ces domaines ne pourront pas progresser. Néanmoins, avec l'appui du groupe accès à travers la stratégie élaborée pour faciliter l'accès et la CmCoord, des solutions pourraient être explorées pour la progression de ces domaines dans ces zones difficiles d'accès.

¹ En janvier 2019, le coordinateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

Tableau 1 : Aperçu de financement (US\$)

Montant total nécessaire à la réponse humanitaire	0
CERF	9,513,802
Fonds humanitaire commun / Fonds pour les interventions d'urgence (le cas échéant)	0
Autres (bilatéral / multilatéral)	0
Financement total reçu pour la réponse humanitaire (par source ci-dessus)	9,513,802

Tableau 2 : Subventions d'urgence du CERF par projet et secteur / cluster (US\$)

Agence	Code du projet	Secteur / cluster	Montant
FAO	22-RR-FAO-032	Sécurité alimentaire - Agriculture	2,500,000
UNDP	22-RR-UDP-006	Sécurité alimentaire - Agriculture	713,791
UNFPA	22-RR-FPA-035	Protection - Violence sexiste	456,000
UNFPA	22-RR-FPA-035	Santé - Santé sexuelle et reproductive	144,000
UNHCR	22-RR-HCR-026	Protection	400,017
UNICEF	22-RR-CEF-058	Eau, assainissement et hygiène	1,260,000
UNICEF	22-RR-CEF-058	Nutrition	495,000
UNICEF	22-RR-CEF-058	Éducation	495,000
WFP	22-RR-WFP-053	Sécurité alimentaire - Agriculture	2,500,007
WHO	22-RR-WHO-033	Santé	549,987
Total			9,513,802

Tableau 3 : Répartition du financement du CERF par modalités de mise en œuvre (US\$)

Total des fonds utilisés directement par les agences des Nations Unies y compris l'acquisition des marchandises de secours	6,980,073
Fonds transférés aux partenaires gouvernementaux *	690,148
Fonds transférés aux partenaires ONG internationales pour mise en œuvre *	1,089,017
Fonds transférés aux partenaires ONG nationales pour mise en œuvre *	754,564
Fonds transférés aux partenaires de Croix-Rouge et du Croissant-Rouge *	0
Total fonds transférés aux partenaires (IP) *	2,533,729
Total	9,513,802

* Les chiffres indiqués dans le tableau 3 sont basés sur les rapports de projet (partie II, sections 1) et doivent être cohérents avec l'aperçu des sous-subventions en annexe.

2. PRIORISATION OPÉRATIONNELLE

Aperçu situation humanitaire

Au début du mois d'août 2022, les données satellitaires et les stations de mesure hydrométéorologiques du sud-ouest du Niger ont révélé un déficit pluviométrique pour les mois de juin et juillet 2022 qui a dépassé le seuil de déclenchement convenu pour le cadre d'action anticipatoire contre la sécheresse au Niger : la valeur de l'indice standard des précipitations (SPI) pour l'année en cours (cumul des précipitations du 1er juin au 31 juillet) la place dans les 35 % d'années les plus déficitaires en précipitations. Le déficit est particulièrement important dans les régions de Tillabéri, Dosso, Maradi, Tahoua, Zinder et Niamey. Déjà en 2021, le déficit de production alarmant de la campagne agropastorale 2021/22 suite à l'arrêt précoce des pluies en septembre 2021, la crise des prix des denrées alimentaires qui a débuté en 2021 et s'est aggravée depuis le début de l'année 2022, notamment à cause de la guerre en Ukraine, et enfin le contexte sécuritaire dans les zones frontalières du Nigéria, du Mali et du Burkina Faso, ainsi que dans le bassin du lac Tchad, ont entraîné des pénuries alimentaires qui ont augmenté les prix des denrées alimentaires et réduit le pouvoir d'achat des populations dans les zones affectées par cette situation.

Selon le CH de mars 2022, 4,4 millions de personnes (18% de la population) seraient en situation de crise ou d'urgence alimentaire (phase 3 ou 4) pendant cette période de soudure (juin-août 2022). Les populations de la majorité des communes affectées par le déficit pluviométrique sont actuellement en situation de crise alimentaire (phase 3 du Cadre Harmonisé).

Pour le cadre harmonisé de Novembre 2022, la situation alimentaire, nutritionnelle et pastorale a été caractérisée par : une production céréalière en hausse de 65 % et de 9,9 % respectivement par rapport à 2021 et à la moyenne quinquennale ; un déficit fourrager global de 12,431,806 TMS, bien qu'en baisse de (-)18, 57% par rapport à 2021 ; une prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) chez les enfants de 6 à 59 mois élevée (12,2%, supérieur au seuil fixé par l'OMS) mais stable par rapport à l'année 2021 (12,5%). Par ailleurs, la malnutrition aiguë sévère est de 2,4% sur le plan national et la malnutrition chronique (retard de croissance) affecte 47% des enfants de moins de cinq (5) ans ; une hausse des prix moyens des principales denrées avec des variations faibles, comparées à la moyenne de 5 ans ; une poursuite de la perturbation du fonctionnement des marchés dans certaines zones localisées des régions de Diffa, Tillabéri, Tahoua et Maradi en lien avec l'insécurité civile, engendrant des hausses importantes des prix des denrées alimentaires.

Pour la situation post récolte, il a été identifié 2,044,331 personnes (contre 2,543,160 personnes en novembre 2021) en insécurité alimentaire sévère dont 78,856 en urgence alimentaire (contre 158,090 en novembre 2021).

Selon le rapport de Fewes net d'octobre 2022, la pluviométrie régulière enregistrée en août et septembre 2022 a favorisé de bonnes conditions hydriques pour le développement des cultures dans la plupart des régions du pays. Malgré le retard de l'installation des pluies cette année, le cumul pluviométrique saisonnier est moyen dans presque l'ensemble du pays grâce à la reprise des pluies régulières en juillet 2022. Les prévisions des récoltes sont estimées globalement moyenne en comparaison à la période 2017-2021, sauf dans certains départements de la région de Tillabéri qui ont subi des baisses significatives de production agricole suite aux effets cumulés des pauses pluviométriques (67 villages du département de Ouallam), des inondations, l'accès limité aux intrants dont l'engrais et de l'insécurité. Cette situation a eu un impact sur la disponibilité des denrées alimentaires au niveau des marchés de la région.

La zone pastorale a aussi bénéficié d'une pluviométrie favorable ayant permis le développement des plantes fourragères. Toutefois, l'installation tardive des pluies et les pauses pluviométriques n'ont pas permis un bon développement des plantes fourragères et une production fourragère faible voire médiocre est estimée dans la bande pastorale de certains départements des régions de Tahoua et Tillabéri concernées par les actions anticipatoires.

Utilisation opérationnelle de l'allocation CERF

Les fonds du CERF demandés dans le cadre de cette allocation ont été utilisés pour mettre en œuvre les activités de la deuxième fenêtre pour atténuer l'impact direct de la sécheresse. Ces activités couvrent les actions d'anticipation dans les secteurs de la sécurité alimentaire, de la santé, de la nutrition, de la protection et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène. Au total, l'allocation du CERF a permis à sept agences des Nations Unies et à leurs partenaires de mise en œuvre de soutenir 160,069 personnes exposées, dont 53,560 femmes et 36,215 filles, dans les régions de Dosso (Falwel et Sokorbé), Tahoua (Allakaye), et Tillabéri (Simiri). Pour plus de détails, veuillez consulter le cadre AA du Niger sous <https://reliefweb.int/report/niger/cadre-de-laction-anticipatoire-pilote-au-niger-secheresse-version-approvee-du-4-aout-2022>.

Personnes ayant reçu une assistance directe :

Grace a cette allocation, 160,069 personnes ont bénéficié d'assistance directe. Pour les tableaux 5 et 6, la méthodologie a consisté à prendre le plus grand nombre de personnes assistées par catégorie et selon le sexe et l'âge. Ensuite, pour chaque catégorie, les personnes atteintes selon le sexe et l'âge ont été additionnées pour avoir le total assisté par catégorie. Pour les personnes atteintes selon l'âge et le sexe, les plus grands nombres de personnes assistées par catégorie ont été additionnés pour les hommes, les femmes, les filles et les garçons. (Voir détails des calculs en annexe). Cette méthodologie permet d'éviter les doubles comptages parce que pour chaque catégorie, sexe et âge, c'est le plus grand nombre de personnes atteintes qui a été considéré.

La cible atteinte est plus élevée que la cible prévue de 5,55%. Certaines agences ont atteint plus que la cible prévue pour certaines activités en raison du taux de change qui était plus avantageux ou des matériaux qui étaient moins chers que le montant planifié.

Personnes ayant reçu une assistance indirecte :

UNFPA : 56 agents ont vu leurs capacités renforcées dans la prise en charge clinique des cas de viols et en soins obstétricaux et néonataux d'urgence. D'autre part, 15,623 ont été sensibilisées sur les thématiques santé de la reproduction (SR) et violence basée sur le genre (VBG) lors des caravanes de sensibilisation réalisées par les chefs traditionnels. De nombreuses autres personnes ont reçu des informations à travers les 4 radios communautaires utilisées.

HCR : Environ 100,000 personnes ont bénéficié indirectement des activités du projet. Il s'agit notamment des personnes touchées lors des sensibilisations radiophoniques, des caravanes de sensibilisations, des causeries éducatives et des activités des structures communautaires. Aussi, les élèves ont été indirectement bénéficiaires de ce projet à travers les sessions de formation des enseignants sur les effets néfastes des changements climatiques. En plus, les mécanismes de référencement et contre référencement mis en place dans les communes ont bénéficié à de nombreuses personnes au cours de la mise en œuvre et après le projet.

PAM : Outre les bénéficiaires directs visés, ces services ont eu des retombées positives sur les communautés proches. Dans le cadre des services climatiques, les stations agrométéorologiques automatiques des communes d'interventions ont été opérationnalisés. Une mission de diagnostic de l'état de fonctionnement des équipements a été conduite, ensuite les pièces de rechange non fonctionnelles ont été remplacées. Environ 235,000 personnes ont bénéficié des services d'informations climatiques.

OMS : 400 relais communautaires et 40 agents de santé des CSI ont bénéficié de la formation sur les mesures préventives contre la rougeole, la méningite, les maladies d'origine hydrique, la vaccination et la surveillance épidémiologique au niveau de 04 centres de santé intégré ou CSI (Falwel, Sokorbé, Allakayé et Simiri) dans les 03 districts sanitaires (Loga, Bouza et Ouallam) des 03 régions ciblées (Dosso, Tahoua et Tillabéry). Aussi, 06 experts de l'OMS, 12 experts du MSP/P/AS et du ministère de l'Action Humanitaire et Gestion des Catastrophes et 06 experts de l'ONG qui ont collaboré avec l'OMS dans l'implémentation de ce projet ainsi que les 70

travailleurs humanitaires de première ligne sont les bénéficiaires indirects. Les populations ont bénéficié de la sensibilisation sur l'importance de la vaccination contre la rougeole, la méningite et autres maladies à déclaration obligatoire,

PNUD : Les activités de protection des aires de pâturage et de sensibilisation des personnes sur la prévention des conflits liés à l'utilisation des ressources partagées ont permis de toucher indirectement 46,963 personnes.

UNICEF : Pour le secteur Nutrition, un total de 51,481 femmes enceintes et allaitantes (plus du double de ce qui a été prévu) ainsi que les accompagnants des enfants de moins de deux ans ont reçu des informations et un soutien pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en situation d'urgence entre autres à travers plus de 1,700 visites à domicile réalisées au niveau de 2,357 ménages et 2,404 séances de causeries éducatives. La formation des relais communautaires ainsi que les activités menées par les mères/familles formées sur le dépistage par Périmètre Brachiale ont permis le dépistage de la malnutrition aiguë chez 15,148 enfants de moins de cinq ans et le référencement de 205 enfants malnutris aigus sévères vers les structures de prise en charge de la malnutrition.

Pour le secteur EAH, les personnes vivant dans les communautés impactées par la sécheresse et avoisinantes des sites/villages ciblés par le projet ont également pu bénéficier des sensibilisations.

Tableau 4 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster *

Secteur / cluster	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Éducation	0	0	5,202	4,821	10,023	0	0	3,800	6,223	10,023
Sécurité alimentaire - Agriculture	15,700	15,500	36,900	36,900	105,000	53,560	35,894	36,215	34,400	160,069
Santé	7,789	7,484	10,756	10 334	36,363	9,856	8,600	8,977	5,234	32,667
Santé - Santé sexuelle et reproductive	5,256	1,834	2,368	954	10,412	6,543	1,111	4,334	705	12,693
Nutrition	15,033	8,681	9,797	9,043	42,554	33,044	19,082	11,797	6,812	70,735
Protection	17,487	20,766	6,558	9,837	54,648	17,806	13,911	12,798	11,128	55,643
Protection - Violence sexiste	1,542	0	2,062	0	3,604	3,291	0	3,288	0	6,579
Eau, assainissement et hygiène	7,789	7,484	10,756	10,334	36,363	11,761	11,300	16,242	15,604	54,907

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

Table 5 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par secteur / cluster *

Categories	Prévu	Atteint
Réfugiés	3,400	4,066
Retournés	13,600	153
Déplacés internes	66,778	16,263
Communautés d'accueil	67,725	56,079
Autres personnes touchées	153	83,508
Total	151,656	160,069

Tableau 6 : Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF par sexe et âge *

Sexe & âge	Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF		Nombre de personnes handicapées (PwD) assistées grâce au financement du CERF	
	Prévu	Atteint	Prévu	Atteint
Femmes	34,912	53,560	868	2,615
Hommes	32,672	35,894	831	1,333
Filles	41,700	36,215	2,081	4,546
Garçons	42,372	34,400	1,302	4,856
Total	151,656	160,069	5,082	13,350

PARTIE II – APERÇU DES PROJETS

3. RAPPORTS DES PROJETS

3.1 Rapport du projet 22-RR-FAO-032

1. Information sur le projet			
Agence :	FAO	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Sécurité alimentaire - Agriculture	Code du projet :	22-RR-FAO-032
Titre du projet :	Protéger les moyens de subsistance agro-pastoraux des ménages les plus vulnérables, en anticipant sur les sécheresses.		
Date de début :	14/09/2022	Date de fin :	13/06/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 20,602,086
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 12,800,000
	Montant reçu du CERF :		US\$ 2,500,000
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ 271,192
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 54,535
	Partenaires ONG internationale		US\$ 0
	Partenaires ONG nationale		US\$ 216,657
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette subvention du CERF, la FAO et ses partenaires ont fourni des semences de cultures irriguées maraichères et maïs et des outils et équipements d'irrigation à 6,000 ménages (42,000 personnes) vulnérables ainsi que de l'aliment bétail et des vaccins et antiparasitaires à 9,000 ménages vulnérables (63,000 personnes). Ces 9,000 ménages vulnérables ont été formés sur le déstockage stratégique de l'élevage et la réduction des risques des catastrophes. Le projet a fourni du Cash For Work à 7,500 personnes vulnérables (dont une partie ayant aussi été bénéficiaire des activités de maraichage et d'élevage).

Ce projet a assisté 17,937 ménages, soit 125,559 personnes vulnérables, et permis de protéger les moyens de subsistance des agro-pasteurs plus vulnérables face à la sécheresse par la mise en œuvre des Actions d'Anticipation entre octobre 2022 et juin 2023.

3. Modifications

Le nombre total de personnes ciblées a été de 125,559 personnes (17,937 ménages) au lieu des 105,000 prévues, ceci est dû au fait que 2,937 participants aux activités de cash for work et recevant donc des transferts monétaires, ne sont pas bénéficiaires des autres actions du projet, alors que les autres 4,563 ménages participants ont aussi reçu soit des intrants agricoles, soit des intrants pour l'élevage.

Il y a eu aussi quelques changements dans les activités réalisées à travers le cash for work. Dans certains sites, la réalisation de bandes pare-feu a été remplacée par d'autres activités de restauration de terres plus pertinentes en raison du contexte agroécologique (zaï, demi-lunes, lutte contre les plantes envahissantes), en accord avec les populations et les services techniques décentralisés. Ceci a fait augmenter le nombre jours de travail -certains travaux étant plus complexes- et donc aussi le montant total des transferts monétaires, le coût unitaire en XOF par jour travaillé restant le même. L'indicateur Cash.3b Valeur totale des transferts monétaires conditionnels distribués en USD dont la cible prévue était de 570,000 USD, a atteint 611,774 USD. Cette augmentation des coûts de cette activité, aussi dû à la variation du taux de change XOF/USD a été compensée par la variation à la baisse d'autres coûts (outils) et donc n'a pas eu des conséquences au niveau du montant total du projet.

Ces modifications ont été communiquées au CERF dans les rapports mensuels.

Le tableau 1 montre la différence des résultants issus de l'enquête initiale (baseline) et l'enquête finale (endline) réalisée par la FAO sur un échantillon de bénéficiaires..

Il ressort de ce tableau, les points suivants :

- Au moment de la baseline, 60% des bénéficiaires ne pratiquent pas de stratégies de survie alors que 40% bénéficiaires pratiquent des stratégies de survies entre le «stress» et »d'urgence » ;
- A la endline, 97% des bénéficiaires ne pratiquent aucune stratégie de survie, et seule 3% des bénéficiaires pratiquent des stratégies de survies entre le «stress» et »d'urgence » .
- Les ménages étant en train de pratiquer des stratégies de survies passent de 40% à 3%, ce qui démontre une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires du projet.

Tableau 1 : Pourcentage des ménages qui utilisent des stratégies de survie par commune et par type de ménage,

	Pas de stratégies Pourcentage (%)		Stratégies de Stress Pourcentage (%)		Stratégies de Crise Pourcentage (%)		Stratégies d'urgence Pourcentage (%)	
	Endline	Baseline	Endline	Baseline	Endline	Baseline	Endline	Baseline
Falwel	99.27	70.10	0.73	27.20	0.00	1.20	0.00	1.50
Sokorbé	100.00	61.20	0.00	32.00	0.00	5.10	0.00	1.70
Allakaye	90.57	63.80	3.47	27.80	5.46	1.00	0.50	7.40
Simiri	99.51	44.50	0.49	45.00	0.00	8.60	0.00	2.00
Total	97.37	59,9	1.16	33.00	1.35	4.00	0.12	3.10

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire – Agriculture									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	500	500	1,200	1,200	3,400	598	598	1,435	1,435	4,066
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	2,000	2,000	4,800	4,800	13,600	2,391	2,392	5,740	5,740	16,263
Communautés d'accueil	4,200	4,000	9,600	9,600	27,400	4,818	4,818	11,564	11,564	32,764
Autres personnes touchées	9,000	9,000	21,300	21,300	60,600	10,657	10,657	25,576	25,576	72,466
Total	15,700	15,500	36,900	36,900	105,000	18,464	18,465	44,315	44,315	125,559
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	868	825	1,345	1,302	4,340	1,021	983	1,615	1,564	5,183

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

L'utilisation des radios communautaires dans la diffusion des messages de sensibilisation sur le déstockage stratégique et la RRC durant toute la période de mise en œuvre du projet a permis d'atteindre une importante frange des communautés.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet

L'objectif du projet est de protéger les moyens de subsistance des agro-pasteurs plus vulnérables face à la sécheresse et réduire les besoins humanitaires par la mise en œuvre des Actions d'Anticipation. .

Résultat 1

9,000 ménages agricoles des communautés exposées aux risques de sécheresse ont protégé et renforcé leurs moyens d'existence.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster		Sécurité alimentaire – Agriculture		
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	<p>Ag.1 Nombre de personnes recevant des intrants agricoles (articles/paquets/kits) (semences cultures irriguées, semences potagères+outils).</p> <p>Ici, on parle de personnes chef de ménage bénéficiaire (Le total des personnes bénéficiaires dans le tableau ci-dessus, sont les membres du ménage, environ 7 personnes/ménage au Niger)</p> <p>6,000 ménages/ 42,000 personnes) au total (3,000 ménages à la semaine 8 « Fin octobre 2022 » et 3,000 ménages supplémentaires à la semaine 16 «fin décembre 2022»)</p>	42,000	<p>42,000</p> <p>6000 ménages au total:</p> <p>Semences : 2000 ménages atteints à la semaine 16 « 31 décembre 2022 » et 4000 ménages supplémentaires à la semaine 20 « fin janvier 2023 ».</p>	Liste de ciblage des bénéficiaires, Rapport d'étape et final des partenaires Post Distribution Monitoring
Indicateur 1.2	FS.1c Pourcentage des ménages qui utilisent des stratégies de survie dites de crise	5	4% au baseline et 1.4% au endline	Lignes de base et finale
Indicateur 1.3	FS.1a Pourcentage des ménages qui utilisent des stratégies de survie neutres (ou aucune)	80	59.9% au baseline et 97.3% au endline	Lignes de base et finale

Indicateur 1.4	FS.1b Pourcentage des ménages qui utilisent des stratégies de survie dites de stress	14	33% au baseline et 1.2% au endline	Lignes de base et finale
Indicateur 1.5	FS.1d Pourcentage des ménages qui utilisent des stratégies de survie dites d'urgence	1	3.1% au baseline et 0.1% endline	Lignes de base et finale

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur

Les indicateurs de la ligne de base sont FS 1c : 4 ; FA 1a : 59,9 ; FS 1b : 33 ; FS 1d : 3,1

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Distribution des semences de cultures irriguées (riz, maïs ; etc.) et de kits de production maraichères (semences potagères et outils) et suivi technique de la production ; Cette activité complètera les initiatives pour la gestion de l'eau. La FAO assurera dans les mêmes communautés, entre septembre et novembre la distribution des semences maraichères et autres cultures irriguées (riz, maïs). En outre, la FAO assurera un suivi technique des sites maraichers.	FAO ONG partenaires : ONG CADEL ONG APBE Services techniques
Activité 1.2	Equipement des systèmes d'irrigation (motopompes, tuyaux, matériel auxiliaire)	FAO ONG partenaires : ONG CADEL ONG APBE Services techniques
Activité 1.3	Réalisation de PDM (Post Distribution Monitoring) et recueil des témoignages des communautés Cette évaluation permettra de recueillir le feedback des bénéficiaires sur le processus et les mécanismes de distribution de l'assistance (en termes de qualité, quantité, temps d'attente etc)	FAO Cabinet privé (Tierce partie)

Résultat 2

9,000 ménages pastoraux ou agro-pastoraux des communautés exposées aux risques de sécheresse ont protégé et renforcé leur moyen d'existence.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster				
Sécurité alimentaire – Agriculture				
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre de personnes touchées par la sensibilisation sur le déstockage stratégique 9,000 ménages (63,000 personnes) au total (4,500 ménages à la semaine 6 « mi-octobre 2022 » et 4,500 ménages supplémentaires à la semaine 12 « du fin novembre 2022 »)	63,000	63,000 9000 ménages (3510 ménages atteints à la semaine 16 « 31 décembre 2022 » et 5490 ménages supplémentaires à la semaine 20 «31 janvier 2023 »).	Listes de ciblage et liste de distribution ; rapports des partenaires de mise en œuvre
Indicateur 2.2	Ag.3 Nombre de personnes recevant des intrants d'élevage (aliments pour animaux/animaux	63,000	63,000/	Listes de ciblage et liste de distribution ; rapports des

	vivants/kits/packs) (Aliments de bétail, /Produits vétérinaires/kits). 9,000 ménages (63,000 personnes) au total (4,500 personnes à la semaine 16 « fin décembre 2022 » et 4,500 personnes supplémentaires à la semaine 22 « fin février 2023 »)		9000 ménages: (4185 ménages atteints à la semaine 28 « Fin mars 2023 » et 4815 ménages supplémentaires à la semaine 36 « Fin mai 2023 »).	partenaires de mise en œuvre
Indicateur 2.3	Cash.3a Nombre de personnes bénéficiant de transferts monétaires conditionnels. 7,500 personnes au total (3,750 personnes à la semaine 12 « fin octobre 2022 » et 37,500 personnes supplémentaires à la semaine 20 « fin décembre 2022 »)	7,500	7,500 personnes (5490 personnes atteintes à la semaine 24 « Fin-janvier 2023 » et 2010 ménages supplémentaires à la semaine 28 « Fin février 2023 »)	Listes de ciblage et liste de distribution ; rapports des partenaires de mise en œuvre Post Distribution Monitoring
Indicateur 2.4	Cash.3b Valeur totale des transferts monétaires conditionnels distribués en USD	570,000	611,774	Listes de ciblage et liste de distribution ; rapports des partenaires de mise en œuvre Post distribution monitoring

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur

Indicateur 2.4. La variation observée au niveau de la valeur totale des transferts monétaires conditionnels distribués en USD est due à la variation du taux de change du dollar et du nombre de jours de travail pour des travaux plus complexes.

Dans l'activité 2.3, les bandes pare-feu ont été remplacées par d'autres activités de restauration plus pertinentes, en concertation avec les populations, étant donné les conditions agroécologiques des sites. Dans les communes d'Allakaye, Sokorbé et Falwel, les bandes pare-feu ont été substituées par d'autres actions de restauration des terres. Les travaux réalisés sont :

A Allakaye, les transferts monétaires ont rémunéré des activités CFW de réalisation de 100,5 ha avec des zaïs ; 384,4 ha avec des cordons pierreux ; 164,62 ha avec des Demi-Lunes Multifonctionnelles (DLM):

Concernant les travaux de lutte contre les plantes envahissantes, 2 037,728 ha ont été réalisés, dont 1 795,563 ha à Sokorbé (dans 18 villages) et 242,165 ha à Falwel (dans 4 villages).

Concernant les bandes pare-feu, 1 990,7 km ont été réalisés à Falwel (dans 16 villages).

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Activité 2.1 : Sensibilisation sur le déstockage stratégique afin d'anticiper les impacts potentiels d'une sécheresse et permettre aux éleveurs de vendre au bon moment leurs animaux à un prix rémunérateur, la FAO vise à mettre en œuvre une activité de sensibilisation des agropasteurs sur le déstockage stratégique entre les mois de septembre à novembre, avant que les conditions d'embonpoint commencent à se détériorer mais aussi avant la chute des prix des animaux sur les marchés	FAO ONG partenaires : ONG CADEL ONG APBE Services techniques

Activité 2.2	Activité 2.2: Distribution d'aliment bétail et soins vétérinaires pour la sauvegarde des conditions d'embonpoint du cheptel (feed, animal health). Afin d'anticiper les impacts potentiels d'une sécheresse, la FAO vise à appuyer les pasteurs vulnérables à travers un paquet intégré d'interventions, prévoyant la distribution sur le terrain de l'aliment bétail, le renforcement des soins vétérinaires (vaccinations et déparasitage) et du suivi et encadrement technique. Ce paquet intégré d'actions sera mis en œuvre entre les mois de novembre à février, avant le pic de l'impact sur le bétail.	FAO ONG partenaires : ONG CADEL ONG APBE Services techniques
Activité 2.3	Mise en place de 7,500 km de bandes pare-feu à travers du cash for work: L'ouverture des bandes pare-feu entre septembre et décembre permettra de protéger le peu de fourrage existant, réduisant les risques que le feu de brousse nuise aux ressources de biomasse existantes et sauvegardant les ressources nécessaires au bétail. Pour réaliser cette activité, les travailleurs sont identifiés par auto-ciblage parmi les ménages ciblés (HEA) dans les villages d'intervention et organisés en équipes et travailleront avec l'encadrement des techniciens (Expert FAO, cadres des ONG prestataires, SPR/DNPGCA et des services déconcentrés de l'État). Au total 7,500 personnes, 6,000 hommes et 1,500 femmes seront bénéficiaires du CFW.	FAO ONG partenaires : ONG CADEL ONG APBE Services techniques c

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés² qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)³ :

Les personnes touchées par la crise ont été consultées pour l'évaluation de leurs besoins et du type d'appui qui leur sera apporté. L'approche participative de mise en œuvre a été privilégiée lors du ciblage des ménages bénéficiaires, du choix des intrants, de la mise en œuvre des activités, du suivi et de l'évaluation du projet. Au démarrage du projet, les ONG partenaires ont informé et sensibilisé toutes les parties prenantes (communautés bénéficiaires, autorités administratives et coutumières et la société civile) sur les objectifs et les résultats attendus du projet. Les ONG partenaires ont été sensibilisés, au démarrage des activités du projet, sur les principes de Redevabilité envers les personnes affectées (AAP). Des comités de distribution des intrants et de gestion des plaintes avec des compositions variées (hommes, femmes et jeunes) ont été mis en place.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Des comités de gestion des plaintes ont été mis en place au niveau de chaque village ciblé. Un formulaire de collecte a été partagé avec chaque comité de plainte pour capter les éventuels griefs ou propositions réalistes d'amélioration. Les membres de ces comités, qui sont

² En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

³ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

mixtes, hommes et femmes ; incluent des représentants des jeunes et sont choisis en assemblée villageoise. Ces comités ont été associés à toutes les étapes de la mise en œuvre du projet (identification des bénéficiaires et des sites de distribution, la mobilisation communautaire, les distributions et l'organisation des *Post Distribution Monitoring*). Les formulaires complétés sont analysés par la FAO Equi, selon la nature des commentaires, effectuent un retour en plénière aux communautés via ses représentants dans les sous-bureaux ou à Niamey. Nonobstant ces comités, les populations sont invitées à se plaindre, au besoin, au niveau des autorités -coutumières, administratives et techniques- locales

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Lors de la signature des protocoles d'accord avec les ONG partenaires de mise en œuvre, une séance d'information/sensibilisation est faite aux responsables pour le respect du code de conduite de la FAO, notamment la protection les abus et les exploitations sexuelles. Les protocoles d'accord signés avec les partenaires comportent des directives en matière de PSEA. Le mécanisme de gestion de plaintes mis en place était chargé de collecter toutes les informations en lien avec les abus/exploitations sexuels lors la mise en œuvre du projet. Les différentes parties prenantes, notamment les ONG partenaires, étaient appuyées par l'Experte PSEA de la FAO Niger.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Le projet a contribué à l'égalité des sexes en priorisant parmi les ménages en situation vulnérable, ceux qui ont à leur tête une femme cheffe de ménage. Des dispositions ont été prises pour que toutes plaintes concernant des violences basées sur le genre et autres cas de protection soient traitées en s'alignant au *scale-up plan for protection from sexual exploitation and abuse (PSEA) basé sur le Inter-Agency Standing Committee's Championship Strategy on PSEA and Sexual Harassment*
https://psea.interagencystandingcommittee.org/sites/default/files/202006/iasc_plan_for_accelerating_psea_in_humanitarian_response.pdf

e. Personnes handicapées (PwD) :

Le projet ne s'est pas concentré spécifiquement sur les personnes handicapées, mais a considéré le handicap comme critère de sélection des ménages bénéficiaires fondé sur la vulnérabilité. Lors de l'identification des ménages bénéficiaires, le projet a visé comme prioritaires les ménages, parmi les pauvres et très pauvres (selon HEA) ceux avec des personnes avec handicap parmi leurs membres. Le projet a pris des dispositions pratiques lors des séances de distribution pour que les personnes à risque, en particulier les personnes avec handicap, puissent être en mesure de participer de manière équitable, comme par exemple : aménagement des sites de distribution pour faciliter l'accès aux personnes avec handicap ; aide des agents distributeurs pour faciliter le service aux personnes avec handicap; priorité offerte aux personnes avec handicap, etc...

f. Protection :

La protection des personnes à risques a été prise en compte en dimensionnant certaines activités ciblant notamment les femmes cheffes de ménages, les ménages avec des personnes handicapées, les réfugiés et les déplacés. La FAO a informé et formé les ONG partenaires sur la politique de la FAO en matière de protection des personnes affectées, ainsi que sur l'information, la sensibilisation et la formation sur les VBG.

g. Éducation :

N/A

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	7,500

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considérée comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisées dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisée, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Le transfert monétaire direct a été utilisé à travers un prestataire de service financier (Niger Poste) pour payer les bénéficiaires de travail contre argent (CFW). L'argent reçu a permis aux bénéficiaires de reconstituer leurs stocks alimentaires localement au niveau des commerçants du village sans faire recours au revenu de l'exode puisque les travaux ont empêché beaucoup de bras valides de partir en exode cette année

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Cash for work. Activité 2.3	7,500	US\$ 611,774	Sécurité alimentaire - Agriculture (y compris l'élevage, la pêche et autres moyens d'existence agricoles)	Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Visite de la Sous-Secrétaire générale des Nations Unies aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence	Niger Actions d'anticipation pour atténuer les effets de la sécheresse sur les moyens d'existence des populations Flickr https://twitter.com/FAOemergencies/status/1621755934359035904?s=20&t=6SNe93MJD8zudMba0crrEg

3.2 Rapport du projet 22-RR-UDP-006

1. Information sur le projet			
Agence :	UNDP	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Sécurité alimentaire - Agriculture	Code du projet :	22-RR-UDP-006
Titre du projet :	Réduire la vulnérabilité des populations des communes ciblées face aux risques de sécheresse.		
Date de début :	26/09/2022	Date de fin :	25/03/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 713,791
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 0
	Montant reçu du CERF :		US\$ 713,791
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ 485,052
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 341,719
	Partenaires ONG internationale		US\$ 143,333
	Partenaires ONG nationale		US\$ 0
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Grace à l'appui du CERF, le PNUD, en collaboration avec ses partenaires de mise en œuvre, a réalisé dans le cadre du volet écurisation des aires de pâturages 1,500 km de bandes pare feu pour une cible de 1,000 km dans les localités de Simiri, Falwel et Allakaye. Cela a permis de générer 5,909 emplois temporaires sur 5,000 prévus aux jeunes et femmes grâce aux activités HIMO, contribuant ainsi à réduire leur vulnérabilité à la pauvreté. Ces activités ont eu pour impact de sécuriser 8,100 ha d'aires de pâturages contre les feux de brousse en saison de sécheresse et de disponibiliser le potentiel fourrageux aux animaux pendant la période de soudure durant laquelle les animaux sont vulnérables.

Dans le cadre du renforcement des capacités des communes cibles en suivi de vulnérabilité et d'alertes précoces, 4 Observatoires de Suivi de Vulnérabilité (OSV) et 16 systèmes communautaires d'alertes précoces et de réponses aux urgences (SCAP-RU) soit au total 300 personnes formées et équipées en matériel de travail. Ce qui a permis de faire bien fonctionner ces structures locales pour mieux jouer leur rôle de système d'information et d'aide à la prise de décision au niveau communautaire pour anticiper sur la sécheresse.

Un dispositif de prévention et d'anticipation des probables conflits liés à la gestion des ressources naturelles partagées en cas de sécheresse a été mis en place avec 4 comités de 15 membres chacun (11 hommes et 4 femmes), 100 agents ont été formés sur la prévention et la gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles partagées, soit 25 personnes par commune ; 100 agents de sécurité intérieure été formés en prévention et coexistence pacifique prévention ; 04 caravanes ont été organisées, soit une caravane

par commune et enfin 8 émissions radios et reportages ont été réalisées, soit 2 émissions par commune. L'activité a permis de toucher 200 participants par commune, soit 800 participants directs. Les caravanes ont été suivies de slogans et de questionnaires sur la paix, protection de l'environnement et la coexistence pacifique pour une bonne cohésion sociale. Tout ceci a permis de renforcer le dispositif communautaire de prévention des conflits liés à l'utilisation des ressources partagées.

3. Modifications

Comme la commune de Sokorbé n'a pas suffisamment d'aires de pâturage pouvant servir de réalisation de bande pare feu, une partie des fonds destinés à cette activité a dû être réaffectée aux 3 autres communes (Allakaye, Simiri, Falwel). Malgré cela, les fonds prévus pour l'activité de bande pare feu n'ont pas pu être totalement consommés.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire – Agriculture									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	52	102	0	0	154	52	102	0	0	154
Retournés	51	102	0	0	153	51	102	0	0	153
Déplacés internes	53	103	0	0	156	53	103	0	0	156
Communautés d'accueil	665	4,574	0	0	5,239	665	4,574	0	0	5,239
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	821	4,881	0	0	5,702	821	4,881	0	0	5,702
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	50	54	0	0	104	50	54	0	0	104

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les activités de protection des aires de pâturage et de sensibilisation des personnes sur la prévention des conflits liés à l'utilisation des ressources partagées ont permis de toucher au total indirectement 46,963 personnes.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet L'Objectif du projet est de contribuer à la réduction de la vulnérabilité des populations des communes ciblées face aux risques de sécheresse et d'insécurité alimentaire.

Résultat 1

Les capacités des communes ciblées en suivi de vulnérabilité et d'alertes précoce sont renforcées pour un meilleur suivi et appui à la prise de décision.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster				
Sécurité alimentaire – Agriculture				
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Nombre d'OSV mis en place dans les communes ciblées	4	4	Rapport CC/SAP
Indicateur 1.2	Nombre de SCAP RU mis en place et/ou redynamisés	16	16	Rapport CC/SAP
Indicateur 1.3	Nombre de personnes formées sur les indicateurs locaux d'alertes précoces (300 personnes pour les 4 OSV et 16 SCAP RU : 100 personnes à former la 4 ^{ème} semaine du mois de septembre ; 100 personnes à former la 1 ^{ère} semaine du mois d'octobre et enfin 100 personnes pour la 2 ^{ème} semaine d'octobre)	300	150 ont été atteint la 6 ^{ème} semaine 300 à la 8 ^{ème} semaine	Rapport CC/SAP
Indicateur 1.4	Nombre de rapports de suivi et d'alertes élaborés et partagés 24 rapports soumis au comité sous régional (12 rapports à soumettre la 3 ^{ème} semaine d'octobre et 12 autres la 4 ^{ème} semaine d'octobre)	24	12 rapports dans la 2 ^{ème} semaine de février, 12 rapports dans la 3 ^{ème} semaine de mars	Rapport CC/SAP
Indicateur 1.5	Matériels achetés et mis à disposition (6 ordinateurs portables, 18 smartphones, 6 modems internet, 30 pluviomètres paysans, 12 kits solaires sont achetés et mis à disposition (2	4 OSV et 16 SCAPRU seront équipés	4 OSV et 16 SCAP-RU ont été équipés dans la 2 ^{ème} semaine du mois de décembre (6 ordinateurs portables, 18 smartphones, 6 modems internet, 30	Rapport CC/SAP

	OSV et 8 SCAP-RU équipés pendant la 1 ^{ère} semaine d'octobre et 2 OSV et 8 SCAP-RU durant la 2 ^{ème} semaine du mois de novembre)		pluviomètres paysans, 12 kits solaires sont achetés et mis à disposition	
cExplication du résultat et de la variation de l'indicateur				
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 1.1	Formation et/ou Redynamisation des OSV et SCAP RU	CC/SAP		
Activité 1.2	Formation sur les indicateurs et seuil d'alertes précoces et sur l'utilisation des smartphones et la remontée des données à travers certaines applications (ODK, Kobo collect)	CC/SAP		
Activité 1.3	Doter les structures en moyens et Equipment pour assurer leur fonctionnement (Achat et mise à disposition de smart phone et Ordinateurs, pluviomètre paysan, modem Internet, Kit solaire)	CC/SAP		
Activité 1.4	Suivi conjoint de la mise en œuvre des activités	CC/SAP		

Résultat 2

La cohésion sociale est renforcée à travers la mise en place d'un mécanisme de prévention et de gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire – Agriculture			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre de comités de Gestion des ressources naturelles mis en place et opérationnels 4 comités de gestion (6 membres par comité) à mettre place durant la 4 ^{ème} semaine du mois de septembre	4	4 dans la 2 ^{ème} semaine du mois de novembre	Rapport Wanep ONG
Indicateur 2.2	Nombre de jeunes et femmes formées sur la prévention et la gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles partagées (108 jeunes et 60 femmes à former la 1 ^{ère} semaine d'octobre et 108 jeunes et 60 femmes à former la 2 ^{ème} semaine d'octobre)	216 jeunes et 120 femmes	100 jeunes et femmes formées : 25 personnes par commune	Rapport Wanep ONG
Indicateur 2.3	Nombre d'agents des forces de sécurité intérieure, de leaders	40	100 agents de sécurité intérieure	Rapport Wanep ONG

	communautaires, de femmes et jeunes formés en communication, en prévention et coexistence pacifique. (20 personnes formées la 3ième semaine d'octobre et 20 autres la 4ième semaine d'octobre)		ont été formés en prévention et coexistence pacifique : 25 par commune	
Indicateur 2.4	Nombre d'émissions radio réalisées et diffusées dans toutes les communes ciblées (4 émissions radios à diffuser la 1ière semaine de novembre et 4 autres la 2ième semaine de novembre)	8	8 émissions radios et reportages ont été réalisées, soit 2 émissions par communes	Rapport ONG Wanep
Indicateur 2.5	Nombre de caravanes citoyennes menées dans les différentes communes ciblées. 4 caravanes de sensibilisation à conduire la 2ième semaine de novembre	4	04 caravanes ont été organisées, soit une caravane par commune	Rapport ONG Wanep
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		Certains villages de la zone d'intervention étaient confrontés à un problème d'accès dû à l'insécurité résiduel d'une part et d'autres part la période de mise en œuvre de cette activité coïncidait avec la période d'exode rural		
Activités	Description	Mise en œuvre par l'ONG WANEP		
Activité 2.1	Mettre en place et /ou redynamiser les comités de gestion des ressources naturelles partagées en collaboration avec le code rural.	WANEP-Niger (West Africa Network for Peace Building) a entrepris une mission terrain pour redynamiser les commissions foncières communales (COFOCom) dans les 04 communes cibles du projet "Réduire la vulnérabilité des populations des communes ciblées face aux risques de sécheresse". En effet, au cours de cette importante mission, il a été constaté que les commissions foncières communales ont été mises en place mais ne sont malheureusement pas bien opérationnelles faute des moyens d'une part, mais aussi surtout du manque de renforcement des capacités d'autre part. Ainsi, chaque commission a été redynamisée avec 15 membres chacune (11 hommes et 04 femmes). L'occasion a été saisie par WANEP en collaboration avec le code rural et les autorités locales de faire un rappel des missions et rôles combien importants des commissions foncières dans la prévention et gestion des conflits liés aux ressources naturelles. Dans chacune des 04 communes cibles du projet, les autorités locales (les Maires et leurs collaborateurs) ont à l'unanimité félicité et encouragé la venue de cet important projet qui sans doute sera d'une valeur absolue au profit des communautés locales les plus		

		<p>vulnérables à travers des mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits opérationnels et plus efficaces. C'est pourquoi, ces autorités locales, ont émis le souhait d'élargir les activités aux profits des commissions foncières de base (COFOB) situées dans certains villages des différentes communes.</p>
Activité 2.2	<p>Renforcer les capacités des membres (en particulier les jeunes et les femmes) du comité de gestion sur la prévention et la gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles partagées</p>	<p>Cette session vise à renforcer les capacités des membres (en particulier les jeunes et les femmes) des comités de gestion sur la prévention et la gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles partagées dans le cadre du financement du fonds CERF</p> <p>Ainsi, au niveau de chacune des communes, l'activité a concerné 25 participants dont 15 membres de COFOCom (résidents) et 10 membres de COFOB (non-résidents) soit au total, 100 participants dont 71% des hommes et 29% des femmes parmi lesquels les jeunes représentent 40%.</p> <p>En effet, les membres des commissions foncières (COFOCom et COFOB) ont été renforcés sur les thèmes tels que : L'Alerte précoce, la prévention, l'analyse et la gestion des conflits, la négociation et la médiation et sur la cohésion sociale. Dans chaque commune, on note particulièrement une prise de conscience collective, la motivation et l'engagement des acteurs locaux membres des commissions foncières à œuvrer sans relâche en faveur de la cohésion sociale dans leurs communes respectives à travers le bon fonctionnement des mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles comme les commissions foncières. A cela, il faut aussi signaler la disponibilité et le grand intérêt accordés par les autorités locales (les Maires et leurs collaborateurs) pour accompagner les acteurs afin que les différentes interventions dans le cadre de ce projet concourent à minimiser les répercussions éventuelles d'une sécheresse et d'une insécurité alimentaire sur les moyens d'existence des populations des communes ciblées déjà vulnérables.</p>
Activité 2.3	<p>Renforcer les capacités des agents de sécurité intérieure, des leaders communautaires ainsi que des femmes et des jeunes des communes ciblées en communication, en prévention et coexistence pacifique.</p>	<p>Il s'agit ici de renforcer la participation et la mobilisation communautaire à travers les mécanismes communautaires de prévention et gestion des conflits en communication ; prévention et coexistence pacifique.</p> <p>Nous avons formé 100 agents de sécurité intérieurs (Comités communaux de paix), les leaders communautaires, les jeunes et les femmes.</p> <p>25 participants ont été ciblés dans chaque commune : Simiri, Falwel ; Sokorbé et Allakaye</p>
Activité 2.4	<p>Sensibiliser les communautés à travers la diffusion des messages sur les radios communautaires mises en place par le PNUD,</p>	<p>Nous avons élaboré et conçu des messages de paix et organisé des radios-débats avec les services</p>

		<p>techniques de COFOCOM pour sensibiliser beaucoup plus les communautés.</p> <p>8 émissions radios et reportages ont été réalisées, soit 2 émissions par commune</p>
Activité 2.5	Sensibiliser les communautés à travers des caravanes et des activités citoyennes pour la préservation de l'environnement impliquant les jeunes et les femmes.	<p>Des caravanes de grande envergure dirigées par les mairies ont sillonné tous les recoins des communes cibles pour apporter le message de la préservation de l'environnement et de la cohésion sociale.</p> <p>Il ne fait aucun doute que les États ont la responsabilité principale de promouvoir et de maintenir la paix et la sécurité, et devraient le faire en mobilisant des efforts concertés pour prévenir l'éclatement d'un conflit violent, conflit lié à la rareté des pâturages ou à des ressources limitées. Cependant, compte tenu de la nature du paysage actuel de paix et de sécurité, les innombrables tâches liées à la prévention des conflits sont trop importantes pour être laissées aux seules mains de l'État. Il est impératif de permettre à plusieurs parties prenantes au Niger y compris des jeunes et les femmes, de contribuer à la paix et à la sécurité durables.</p> <p>04 caravanes ont été organisées, soit une caravane par commune. Et nous avons touché 200 participants par commune, soit 800 participants directs. Par exemple, la commune de Simiri est subdivisée en 4 zones et chaque zone a été sillonnée par la caravane suivi des slogans et des questionnaires sur la paix, protection de l'environnement et la coexistence pacifique pour une bonne cohésion sociale.</p>

Résultat 3

Les aires de pâturages dans les communes ciblées sont sécurisées

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Agriculture			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	<p>Nombre de kilomètres linéaires de bande pare feux réalisés en HIMO (Haute intensité de main d'œuvre)</p> <p>(300 kilomètres réalisés la 2^{ème} semaine de novembre ; 300 km réalisés la 3^{ème} semaine de novembre et enfin 400 km réalisés la 4^{ème} semaine de novembre)</p>	1,000	1,500 km dont 1000km la 3 ^{ème} semaine de novembre et 500km la 2 ^{ème} semaine de décembre	Rapport d'activités des communes
Indicateur 3.2	Nombre de personnes formées sur les techniques de	5,000	5,909	Rapport d'activités des communes

	<p>réalisations des bandes pare feu</p> <p>(2,500 personnes formées la 3^{ème} semaine d'octobre et 2,500 personnes supplémentaires formées la 4^{ème} semaine d'octobre)</p>			
Indicateur 3.3	<p>Nombre d'emplois temporaires créés et rémunérés</p> <p>(1,500 emplois la 2^{ème} semaine de novembre ; 1,500 emplois réalisés la 3^{ème} semaine de novembre et enfin 2,000 emplois réalisés la 4^{ème} semaine de novembre)</p>	5,000	5,909	Rapport d'activités des communes
Indicateur 3.4	<p>Nombre de Missions de suivi de la mise en œuvre des ouvrages effectuées</p> <p>(1 mission effectuée la 2^{ème} semaine de novembre, 1 mission effectuée la 3^{ème} semaine de novembre et 1 mission effectuée la 4^{ème} semaine de novembre)</p>	3	3	Rapport de mission du PNUD
Indicateur 3.5	Cash.3a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires conditionnels	5,000	5,909	Rapport d'activités des communes
Indicateur 3.6	Cash.3b Valeur totale des transferts monétaires conditionnels distribués en USD	200,000	194,000	Rapport d'activités des communes

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 3.1	Former les populations des communautés ciblées sur la réalisation des bandes pare feu	Communes
Activité 3.2	Acquérir de matériel pour la mise en œuvre des ouvrages (Kit de réalisation)	Communes
Activité 3.3	Réalisation des bandes pares-feux et création d'emplois pour les jeunes et les femmes	Communes
Activité 3.4	Mettre en place un programme de suivi des réalisations	Communes

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes vivant avec le handicap (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés⁴ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)⁵ :

Durant la phase de mise en œuvre de toutes les activités, les autorités communales ont instruit les services techniques en charge du ciblage des bénéficiaires de veiller à l'implication des différentes couches sociales en particulier les femmes, les jeunes et les personnes âgées. Un comité a été mis en place pour s'assurer de l'effectivité de la prise en compte des personnes vulnérables.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Au niveau de chaque commune et pour chaque activité, un comité de gestion des plaintes a été mis en place afin de veiller à ce que d'éventuelles plaintes soient enregistrées et trouvent une solution de concert avec les responsables de mise en œuvre des activités et les bénéficiaires.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Dès le démarrage des activités, les acteurs ont été sensibilisés par rapport à la politique des nations unies de tolérance zéro vis-à-vis de l'exploitation et abus sexuels. Et une des missions du comité de gestion des plaintes mis en place au niveau de chaque commune était justement de veiller à la gestion et traitement des plaintes liées à l'exploitation et aux abus sexuels

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Dès la conception du projet jusqu'à la phase de mise en œuvre, un accent particulier a été mis sur la promotion de l'égalité des sexes et la promotion de l'autonomisation des femmes et des filles. Cela a été fait en impliquant les représentantes des femmes et filles dans toutes les activités du projet et en veillant à ce que la composition des comités de gestion soit mixte. Et les comités de gestion des activités mis en place au niveau de chaque commune avaient pour rôle de veiller à cette mesure.

e. Personnes vivant avec le handicap (PwD) :

Comme indiqué plus haut à la section a) un comité a veillé à l'implication de toutes les couches sociales y compris les personnes vivant avec le handicap

f. Protection :

Comme indiqué plus haut à la section a) un comité a veillé à l'implication de toutes les couches sociales y compris les personnes affectées et à risque. Par exemple, les kits de protection ont été distribués sur les sites pour réduire les risques d'accident lors des travaux HIMO. Les comités de gestion ont veillé à la protection des personnes à risques.

⁴ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

⁵ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

g. Éducation :

Non Applicable

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	5,909

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Un montant total de 200,000 USD a été utilisés pour le transfert monétaire dans le cadre la réalisation des bandes pare feu et a permis de toucher 5909 bénéficiaires directs. Ce transfert a été réalisé pendant la période de soudure et a permis aux bénéficiaires de se procurer de céréales, des légumineuses et autres produits alimentaires. Pour certains ménages ce transfert a permis d'avoir un fond pour faire des activités génératrices de revenu et de se procurer des petits ruminants.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Activités 3.3 réalisations des bandes pare-feu	5,000	200,000	Sécurité alimentaire - Agriculture	Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
-------	-------------------

N/A

4.1 Rapport du projet 22-RR-FPA-035

1. Information sur le projet			
Agence :	UNFPA	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Protection - Violence sexiste	Code du projet :	22-RR-FPA-035
	Santé - Santé sexuelle et reproductive		
Titre du projet :	Réduire l'impact de la sécheresse sur les femmes et les filles dans les domaines de santé de la reproduction et la lutte contre les VBG		
Date de début :	30/08/2022	Date de fin :	28/02/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 2,200,000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 650,000
	Montant reçu du CERF :		US\$ 600,000
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ 391,553
	Partenaires gouvernementaux (Districts sanitaires et Ministère de l'Education)		US\$ 117,186
	Partenaires ONG internationale		US\$ 0
	Partenaires ONG nationale (ONG APBE)		US\$ 274,367
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Dans un contexte de sécheresse avec beaucoup de répercussions sur la vie des femmes et des filles, cette allocation de CERF sur les actions anticipatoires a permis à l'UNFPA de mitiger les risques sur les conséquences néfastes de la sécheresse particulièrement sur l'éducation de la jeune fille exposée si souvent à l'abandon scolaire et au mariage d'enfants, sur les femmes en âge de procréer avec des complications obstétricales liées à l'anémie carencielle. Ainsi nous avons :

Dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive : Le projet s'est concentré sur 15 formations sanitaires dont 8 centres de santé et 7 cases de santé des 4 communes cibles du projet. Dans chacun des 8 centres de santé, UNFPA a déployé des sages femmes pour une meilleure surveillance des grossesses et la gestion des complications obstétricales y compris le référencement vers les services hospitaliers adéquats de prise en charge. En outre, chacun des 8 centres de santé a eu à réaliser des performances suivantes en matière d'offre des services de santé de la reproduction :

- Consultation prénatale dans les 8 formations sanitaires : 5,208
- Accouchements assistés : 2,326
- Planification familiale : 2,054
- Référencement des complications obstétricales ; 484
- Prise en charge clinique des viols : 106
- Autres infection sexuellement transmissibles pris en charge : 724
- Condoms masculins et féminins distribués :2,092
-

Soit 12,994 bénéficiaires des 10,412 personnes ciblées représentant 125% en 6 mois de mise en œuvre.

Dans le domaine des violences basées sur le Genre : Le projet a beaucoup mis l'accent sur le déni d'opportunité et de service dont sont victimes généralement les filles qui sont exclues des écoles ou pour être données en mariage ou pour exercer des petits commerces et contribuer à la subsistance de la famille. 1,300 jeunes filles scolarisées en classe d'examen des établissements secondaires (collège et lycées) issues des ménages vulnérables potentielles candidates de mariage d'enfant ou d'abandon scolaire ont bénéficié des kits scolaires ou des bourses scolaires avec un suivi de proximité pour poursuivre les études jusqu'à la fin de l'année. Le projet a permis également le renforcement des capacités de 800 adolescentes en compétence de vie courante y compris aux informations pour mitiger et/ou prévenir les violences basées sur le Genre. Ces adolescentes ont été renforcées par des activités génératrices des revenus avec des activités de maraichage pour non seulement augmenter la production des ménages mais aussi les rendre plus autonomes. Toujours dans le domaine de la protection, 4,500 femmes et filles ont bénéficié des kits de dignité. Enfin dans le domaine de sensibilisation, 6 radios communautaires ont été utilisées comme canal de diffusion de message sur la fréquentation des femmes et des filles dans les centres santé afin d'y accéder aux activités préventives, promotionnelles en lien avec la santé de la santé de la reproduction, mais aussi pour diffuser de message contre la violence basée sur le genre et la promotion de la scolarisation de la jeune fille.

3. Modification

Le projet n'a pas suivi de modification du point de vue aspect programmatique pratiquement l'ensemble des activités prévues ont été exécutées. La seule difficulté rencontrée est liée au retard dans la commande des kits de santé de la reproduction au niveau international. Nous n'avons pas pu dépenser les montants prévus sur le financement CERF et les fonds étaient expirés avant la finalisation de la dépense et nous avons utilisé d'autres fonds pour honorer la commande des kits SR. Nous avons fait quelques tentatives d'un No Cost Extension qui n'a pas abouti. Cela aurait dû nous permettre de régulariser la dépense avec les fonds.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Protection - Violence sexiste									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	1,542	0	2,062	0	3,604	3,291	0	3,288	0	6,579
Total	1,542	0	2,062	0	3,604	3,291	0	3,288	0	6,579

Personnes vivant avec le (PwD) sur le total

	31	0	43	0	74	127	0	94	0	221
--	----	---	----	---	----	-----	---	----	---	-----

Secteur / cluster	Santé - Santé sexuelle et reproductive									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	5,256	1,834	2,368	954	10,412	6,543	1,111	4,334	705	12,693
Total	5,256	1,834	2,368	954	10,412	6,543	1,111	4,334	705	12,693

Personnes handicapées (PwD) sur le total

	0	0	0	0	0	148	12	127	14	301
--	---	---	---	---	---	-----	----	-----	----	-----

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

56 agents ont vu leur capacité renforcée en prise en charge clinique de viol et en soins obstétricaux et néonataux d'urgence. D'autre part, de nombreuses personnes exactement 15,623 ont été sensibilisées sur les thématiques SR et VBG lors des caravanes de sensibilisation réalisées par les chefs traditionnels. Des nombreuses autres personnes ont reçu des informations à travers les 4 radios communautaires utilisées. Malheureusement, il nous est très difficile de quantifier les personnes ayant reçu les informations à travers les radios communautaires.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Atténuer les effets de la sécheresse et ses conséquences dans la survenue de violence basée sur le Genre, les décès maternels et dans le décrochage des filles à l'école particulièrement celles en classe d'examen en déployant des interventions préventives et anticipatoires avant l'installation de la crise proprement dite.			
Résultat 1	Les femmes en âge de procréer accèdent à des services de qualité de santé de la reproduction afin de réduire la morbidité et la mortalité maternelle			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Santé - Santé sexuelle et reproductive			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Nombre des femmes et filles des communes cibles du projet ayant bénéficié des services SR (4,100 à la semaine 48 et 3,524 à la semaine 08 de 2023)	7,624	Valeur intérimaire : 6,001 Valeur d'achèvement : 12,994	Rapport APBE de fin de projet et DHIS 2 des centres de santé cibles
Indicateur 1.2	Nombre des formations sanitaires (FS) ayant bénéficié des kits SRH 8 FS à la semaine 45	8 FS	Valeur intérimaire : 0 Valeur d'achèvement : 12	Accusé de réception
Indicateur 1.3	Nombre des parturientes avec complications obstétricales ayant été assistées pour une évacuation vers un centre adéquat de prise en charge (400 complications assistées à la S50 de 2022 et 283 à S8 de 2023)	683	Valeur intérimaire : 174 Valeur d'achèvement : 484	Fiche de référence et contre référence
Indicateur 1.4	Nombre d'agents de santé recyclés en prise en soins obstétricaux et néonataux d'urgence (SONU) et en gestion clinique des viols (GCV)	40	leur intérimaire : 24 leur d'achèvement : 56	Liste de présence rapport de formation

	(20 agents formés à S49 de 2022 et 20 autres à la S8 de 2023 soit un total de 40)			
Indicateur 1.5	SP.2a Nombre de kits de santé reproductive inter-agences d'urgence livrés (15 Kit post viol ; 15 kits d'accouchement assistés ; 15 kits IST/VIH ; 15 Kits prise en charge infection ; 15 kits post avortement - Tous les 75 kits à la semaine 45)	75	Valeur intérimaire : 0 Valeur d'achèvement : 75	Accusé de réception
Indicateur 1.6	SP.2b Nombre de personnes recevant des services rendus possibles par des kits inter-agences de santé reproductive d'urgence (650 à la semaine 48 et 535 à la semaine 08 de 2023)	1,185	Valeur intérimaire : 0 Valeur d'achèvement : 2,318	Registre des CSI

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur

On constate un nombre important de femmes et de filles ayant bénéficié des services de santé de la reproduction (125% de la cible prévue), cela s'explique par deux aspects : d'abord la sous fréquentation des femmes et des filles pour l'offre des services de santé de la reproduction par absence des sages femmes ; sur les 8 centres de santé initialement identifiés, seul 1 en disposait d'une sage-femme. Le projet a mis en place 8 sages femmes ce qui explique en partie l'affluence des femmes et des filles. La seconde explication est la gratuité des services de santé de la reproduction dans tous les CSI appuyés en personnel et en kits SR. La levée de la barrière financière dans une communauté vulnérable a facilité l'accès à des services SR.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Appuyer en personnel sage-femmes dans les formations sanitaires des communes cibles du projet	APBE/District Sanitaire
Activité 1.2	Acheter les kits interagences SR	UNFPA
Activité 1.3	Pré positionner des kits SR dans les FS cibles du projet	UNFPA
Activité 1.4	Assurer la référence gratuite de 300 cas de complications obstétricales vers les centres adéquats de prise en charge	APBE/District Sanitaire
Activité 1.5	Recycler 20 agents de santé en SONU et 20 en GCV	APBE/District Sanitaire

Résultat 2

Des interventions de prévention de la violence basée sur le Genre sont réalisées au profit des communautés, de manière anticipée afin de réduire l'impact de la sécheresse aux populations vulnérables dans les 14 communes sélectionnées.

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Protection - Violence sexiste			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	<p>Nombre des personnes sensibilisées et informées sur les moyens de mitigation de risques VBG et la disponibilité des services VBG (4,000 personnes sensibilisées à la S49 de 2022 et 3,500 à la S8 de 2023 soit un total de 7500 personnes)</p>	7,500	<p>Valeur interimaire : 11,065 Valeur d'achèvement : 15,623</p>	Rapport des caravanes de sensibilisation
Indicateur 2.2	<p>Nombre des espaces sûrs humanitaires pour jeunes et adolescentes mis en place mécanismes communautaires mis en place (comité de vigilance) pour prévenir les VBG particulièrement le mariage d'enfants et particulièrement celles scolarisées</p> <p>(10 espaces surs mis en place à S43)</p>	10	<p>Valeur interimaire : 8 Valeur d'achèvement : 8</p>	Rapport ONG
Indicateur 2.3	<p>SP.1a Nombre de kits de gestion de l'hygiène menstruelle et/ou de kits dignité distribués</p> <p>(2,500 kits distribués à S47 2022 et 2000 à S8 2023 soit un total de 4500)</p>	4,500	<p>Valeur interimaire : 800 Valeur d'achèvement : 3,700</p>	Liste bénéficiaires
Indicateur 2.4	<p>SP.1b Nombre de femmes et de filles recevant des kits de gestion de l'hygiène menstruelle et/ou de kits dignité</p> <p>(2,500 femmes et filles bénéficiaires à S47 2022 et 2,000 à S8 2023 soit un total de 4,500)</p>	4,500	<p>Valeur interimaire : 800 Valeur d'achèvement : 2,300</p>	Liste bénéficiaires
Indicateur 2.5	<p>Nombre de filles scolarisées des ménages vulnérables ayant bénéficié d'un appui pour faire face aux frais relatifs aux examens de fin de cycle secondaire (niveau 3e et terminale)</p>	800	<p>Valeur interimaire : 1,300 Valeur d'achèvement : 1,500</p>	Liste bénéficiaires

	(500 à la S49 de 2022 et 300 à la S8 de 2023 soit un total de 800)			
Indicateur 2.6	PS.2 Nombre de personnes recevant un soutien psychosocial VBG et/ou une prise en charge des cas VBG (survivantes VBG recevant un soutien psychosocial) (1500 à la S49 et 1300 à la S8 de 2023 soit un total de 2800)	2,800		Valeur intérimaire : 207 Valeur d'achèvement : 1,453

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	Il existe des variations dans les deux sens : des variations où les cibles ont été nettement dépassées comme les chiffres des personnes sensibilisées cela s'explique par la difficulté de quantifier toujours les activités de sensibilisation qui peuvent dépendre de plusieurs paramètres. Pour le dépassement des filles scolarisées bénéficiant d'un appui, la cible a été estimée sur la base des approximations or les bénéficiaires ont été obtenus sur la base d'une identification dans les ménages vulnérables et qui nous a permis de comprendre la sous-estimation de la cible à atteindre. Des variations où les cibles n'ont pas été atteintes a été observé sur le nombre de personnes recevant un soutien psychosocial ; cela s'explique aisément du fait que le projet n'est pas porté sur la réponse humanitaire mais cherche plutôt à mitiger les risques.
---	--

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 2.1	Organiser des campagnes de sensibilisation par les chefs traditionnels et relais communautaires sur les moyens de mitigations des risques VBG et la disponibilité des services aux survivantes	APBE/Association des chefs traditionnels
Activité 2.2	Mettre en place 8 espaces humanitaires sûrs dans les 4 communes cibles du projet	ONGs APBE/APPADN
Activité 2.3	Mettre un psychologue et un gestionnaire des cas des VBG dans chacune des communes cibles du projet pour l'appui psychosociale et le référencement des survivantes vers les services de prise en charge	APBE
Activité 2.4	Acheter des kits de dignités y compris des kits spécifiques GHM pour adolescentes	APBE
Activité 2.5	Distribuer des kits de dignités y compris des kits spécifiques GHM pour adolescentes	APBE
Activité 2.6	Identifier les filles scolarisées mariées pendant les vacances pour enclencher le processus de leur retour à l'école	ONGs APBE/APPADN
Activité 2.7	Appuyer les filles scolarisées mariées pendant les vacances ou menacées de mariage avec des kits scolaires et des cours de rattrapage à domicile	ONGs APBE/APPADN
Activité 2.8	Acheter des tablettes pour la digitalisation des données notamment les informations sur les bénéficiaires afin de mieux documenter la phase pilote du projet	UNFPA

Activité 2.9	Documenter des bonnes pratiques dans l'évaluation de la phase pilote du Projet AA exécutée par UNFPA	UNFPA
--------------	--	-------

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes vivant avec le handicap (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés⁶ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes vivant avec le handicap, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)⁷ :

Nous avons privilégié une approche communautaire dans l'identification des principaux bénéficiaires. Par exemple, les filles scolarisées du secondaire en classe d'examen ont été identifiées sur la base des critères de vulnérabilité des ménages qui ont été établis avec les communautés mais aussi avec les enseignants de ces élèves. Ce qui a permis d'identifier les potentielles candidates à l'abandon scolaire et celles exposées au risque de mariage d'enfants. Les chefs traditionnels ont joué un rôle en validant tous les critères de sélection. Il en est de même pour l'identification des filles qui seront dans les espaces sûrs.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

L'UNFPA dispose des centres d'écoute respectant les principes directeurs VBG y compris les questions de confidentialité dans les différentes régions y compris dans les zones du projet AA. Ces centres assurent traditionnellement les prises en charges de base médicale et psychosociale mais ont également vocation de remonter les plaintes des bénéficiaires et les allégations sur les VBG et le PSEA. Nos travailleurs sociaux sont généralement des infirmières ou des sage-femmes recrutées localement pour servir leurs communautés. Par exemple, elles ont eu à maintes reprises à remonter la plainte des usagers quand les responsables des centres de santé veulent imposer un coût pour les différentes consultations et ce malgré l'appui en médicaments, kits SR et appui en personnel. Leur activité nous a permis de dénoncer et de mettre fin aux pratiques frauduleuses de certains agents de santé.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Nous avons l'opportunité d'appuyer techniquement le bureau de la RCO pour la mise en place d'un mécanisme fonctionnel pour l'ensemble des agences des Nations Unies. Aussi, un groupe de travail au niveau national est fonctionnel et tous les points focaux des agences, coordonnateurs humanitaires y compris ceux des partenaires de mise en œuvre ont été formés. L'UNFPA dispose d'un mécanisme communautaire de remontée des données au niveau de chaque site de ses interventions humanitaires (site d'accueil des réfugiés, site d'accueil des PDI, villages hôtes) avec un répondant ayant reçu toutes les informations sur le PSEA et chargé de remonter les informations en lien avec le PSEA directement à la représentation de l'UNFPA.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

⁶ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

⁷ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

Le projet est focus sur les femmes et les filles pour d'une part la jouissance de leurs droits à accéder aux services de santé de la reproduction pour mitiger les risques de complications obstétricales liées à l'anémie carencielle elle-même consécutive à la sécheresse et l'insécurité alimentaire. D'autre part, le projet vise à mitiger les risques de VBG en accroissant l'autonomie des femmes et filles, en protégeant les filles scolarisées pour qu'elles ne subissent pas les conséquences de la sécheresse en les mariant précocement. Le projet est focus sur les femmes et les filles avec plus de 98 % de bénéficiaires de sexe féminin.

e. Personnes vivant avec le handicap (PwD) :

Le projet porte un accent particulier sur les personnes vivant avec le handicap qui constituent une priorité parmi les personnes bénéficiaires. Dans tous nos projets humanitaires, le critère de handicap détermine le classement parmi les personnes vulnérables qui doivent recevoir prioritairement les kits de dignité et autres assistances en AGR. Aussi, tout le personnel des services de santé sous contrat avec un financement de UNFPA a pour obligation de faciliter l'accès aux services aux personnes handicapées en minimisant au maximum leur temps d'attente dans les formations sanitaires.

f. Protection :

Pendant la sécheresse les femmes et les filles portent un lourd fardeau car l'alimentation des ménages revient aux femmes en face des hommes qui, le plus souvent, ont démissionné ou ont quitté les villages pour l'exode. Même les petites filles doivent contribuer à la survie du ménage en vaquant à de petits commerces au détriment de leur éducation, des activités qui les exposent à tous les risques d'exploitation y compris le sexe de survie. Les femmes et les filles constituent un groupe vulnérable. Ce projet vise à apporter substantiellement de la protection aux femmes et aux filles avec tous les mécanismes de mitigation aux violences basées sur le genre.

g. Éducation :

Un des volets de ce projet est d'assurer le maintien des filles à l'école secondaire et faciliter ainsi leur réussite scolaire. Plus de 1,300 filles scolarisées ont été assistées en bourses et en kits scolaires pour leur éviter le mariage d'enfants

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Non	0

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Les bénéficiaires du projet sont à plus de 95% des femmes et des filles, et dans un contexte d'inégalité de genre où les normes sociales donnent plein pouvoir et autorité aux hommes, ces derniers agissent à leur gré pour déterminer les besoins des femmes et des filles et décider de les satisfaire ou non. A titre illustratif, le transfert monétaire fait aux femmes peut être récupéré par les hommes pour une autre utilisation, ce qui complique encore plus la situation des femmes et des filles.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
---------------------	---------------------	-----------------------	-------------------	-------------

(y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)

N/A

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Succes story sur la scolarisation de la jeune fille	SUCCESS STORY _Scolarisation de la jeune fille et lutte contre le mariage des enfants.docx

4.2 Rapport du projet 22-RR-HCR-026

1. Information sur le projet			
Agence :	UNHCR	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Protection	Code du projet :	22-RR-HCR-026
Titre du projet :	Monitoring de protection et sensibilisation des communautés sur les risques de violations de droits du fait de la sécheresse.		
Date de début :	05/10/2022	Date de fin :	04/04/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 14,750,000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 0
	Montant reçu du CERF :		US\$ 400,017
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ 253,680
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 0
	Partenaires ONG internationale		US\$ 175,649
	Partenaires ONG nationale		US\$ 78,031
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	
2. Résumé des résultats obtenus			

Grâce à cette subvention du CERF, le HCR et ses partenaires ont pu déployer 11 moniteurs dans les 4 communes d'interventions et mis en place quatre mécanismes d'identification et de référencement des cas en besoin de protection internationale. Cela a permis à 587 personnes d'accéder aux services de prise en charge pour une prévision de 1,000. Cette performance moyenne est liée à l'insuffisance des structures de prise en charge dans les localités d'interventions.

Le projet a également permis de mener des activités de monitoring de protection sur le terrain. À ce titre, 10 missions terrain ont été conduites sur une prévision de 6. Aussi, 6 flashs infos ont été partagés et 587 personnes ont été formées sur les bonnes pratiques environnementales pour une cible de 200.

20,086 personnes (pour une cible 3,000) ont été touchées par les sensibilisations et les causeries éducatives sur les bonnes pratiques environnementales. Cette forte performance est à mettre à l'actif de l'approche de mise en œuvre qui combine : sensibilisation via les structures communautaires, causeries éducatives et sensibilisation radiophoniques communautaires. Par-delà, le suivi continu des activités du projet, l'accompagnement des autorités et l'engouement des bénéficiaires ont été très déterminants dans l'atteinte de ces résultats. Notons également que l'intervention a permis de redynamiser les espaces de dialogues et d'organiser des journées communautaires pour la consolidation de la paix. La fonctionnalité de ces structures a permis de prévenir et de mieux gérer les conflits liés à la sécheresse. Enfin, pendant la mise en œuvre du projet 5 rapports de monitoring de protection ont été partagés.

3. Modifications

Le projet a été convenablement mis en œuvre et n'a connu aucune modification lors de la mise en œuvre.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Protection									
	Prévu					Atteint				
Catégorie	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	17,695	13,472	12,694	10,787	54,648	17,806	13,911	12,798	11,128	55,643
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	17,695	13,472	12,694	10,787	54,648	17,806	13,911	12,798	11 128	55,643
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	1,257	786	628	471	3,142	824	712	378	312	2,226

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Au moins 100,000 personnes ont bénéficié indirectement des activités du projet. Il s'agit notamment, des personnes touchées lors des sensibilisations radiophoniques, les caravanes de sensibilisation, les causeries éducatives et les activités des structures communautaires. Ces bénéficiaires indirects sont constitués d'hommes, de femmes, de filles et de garçons issus de la communauté hôte.

Les élèves sont indirectement impactés par les activités du projet. En effet, les sessions de formation des enseignants sur les effets néfastes des changements climatiques ont pour objectif de vulgariser ses connaissances en classe aux élèves. Les mécanismes de référencement et contre référencement mis en place dans les communes bénéficieront à de nombreuses personnes pendant et après le projet.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Le projet vise à prévenir et répondre aux risques de violations des droits humains engendrés par les effets du changement climatique.			
Résultat 1	Engagement communautaire et autonomisation des populations dans la recherche de solutions aux problèmes ou défis liés aux catastrophes climatiques.			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Protection			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	PG.1 Nombre des missions, d'alertes, d'analyses et/ou de rapports sur la protection et/ou les droits de l'homme qui éclairant la réponse humanitaire	6	10 missions et 6 flashes infos partagés	Rapport de mise en œuvre du projet
Indicateur 1.2	Nombre de personnes formées, sur les bonnes pratiques environnementales (100 au début et 100 à mi-parcours)	200	587 à la fin du projet	Rapport de mise en œuvre du projet
Indicateur 1.3	Nombre de personnes qui ont été sensibilisées et éduquées sur les bonnes pratiques environnementales (250 personnes par semaine soit 3,000 personnes à mi-parcours.)	3,000	20 086 à la fin du projet	Rapport de mise en œuvre du projet
Indicateur 1.4	Nombre de rapports de monitoring de protection produits	6	5	Rapport de mise en œuvre du projet
Indicateur 1.5	PP.1a Nombre de mécanismes et/ou de parcours de référence pour la protection établis et régulièrement mis à jour	4	4	Rapport de mise en œuvre du projet
Indicateur 1.6	PP.1b Nombre de personnes accédant aux mécanismes et/ou aux parcours de référence pour la protection (20 personnes/semaine dans les quatre 3 régions pendant 6 mois)	1,000	587 à la fin du projet	Rapport de mise en œuvre du projet

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	De manière générale, le projet a éteint les objectifs escomptés. Du fait que les sensibilisations ont aussi été menées dans les radios communautaires, une grande cible a été atteinte. Vu l'engouement de la cible plus du double des personnes ciblées ont été formées sur les bonnes pratiques environnementales.	
Activités	Description	Mise en œuvre par CIAUD Canada et ANTD
Activité 1.1	Activités de Sensibilisation/communication : 1) les risques de protection et la prévention des risques ; 2) l'atténuation des mécanismes d'adaptation négatifs ; 3) les droits humains et la prévention de leur violation.	Les sensibilisations conduites par les moniteurs ont permis de toucher 20,086 personnes à la fin du projet dont 3,698 à mi-parcours. L'éducation environnementale, y compris en milieu scolaire, les effets néfastes des changements climatiques, la cohabitation pacifique, la prévention et la gestion des conflits et le mécanisme de référencement des personnes à besoins spécifiques sont les thématiques abordées lors de ces sensibilisations communautaires. Les radios communautaires ont servi de canaux de diffusion de certaines sensibilisations.
Activité 1.2	Mise en place/Renforcement des points focaux communautaires de suivi des risques pour la protection et la cohésion sociale pour les questions liées à l'accès aux ressources naturelles. Soutien des initiatives de promotion de la coexistence pacifique au sein des communautés affectées à travers l'implication de celles-ci dans la mise en œuvre des activités et, réaliser des activités d'identification de potentiels conflits, appuyer une approche communautaire sur les mitigations des risques créés par la sécheresse (conflits fonciers, etc.).	Plusieurs sessions de renforcement de capacités ont été organisées au profit des points focaux, des moniteurs, et des structures communautaires de protection dans le but de faciliter le suivi des risques de protection et la cohésion sociale en lien avec l'accès aux ressources naturelles. Ces sessions ont touché 587 personnes à la fin du projet dont 70 à mi-parcours. Ces activités ont permis de faciliter le dialogue entre leaders des jeunes, des femmes et des hommes sur la gestion rationnelle des ressources naturelles. Les enseignants ont aussi bénéficié de ces renforcements de capacité à travers le soutien à l'animation des cellules d'animation pédagogique axées sur la thématique éducation environnementale.
Activité 1.3	Mise en place des espaces de dialogue entre les leaders communautaires (coutumiers, religieux) et les autorités locales pour discuter des effets du changement climatique et des risques de protection qui peuvent en découler. Renforcement des mécanismes d'arbitrage traditionnels existants pour atténuer les litiges fonciers et les problèmes de logement, de terre et de propriété avant que le choc n'exacerbe les conflits et la violence autour de ces questions.	Au total, quatre (4) espaces de dialogue ont été mis en place soit un par commune d'intervention. Ces structures communautaires travaillent en interaction avec les moniteurs pour la mise en œuvre des activités de cohabitation pacifique, la gestion non violente des conflits liés à la sécheresse, l'identification et le référencement des cas de PBS.
Activité 1.4	Activités de monitoring de protection continues dans les zones couvertes par le projet et prise en charge/appui aux personnes ayant des besoins spécifiques.	Lors des séances de sensibilisation et des formations dans les villages d'intervention, les moniteurs avec l'appui des points focaux et les membres des comités ont identifié des personnes à besoins spécifiques, il s'agit des personnes âgées, des personnes vivant avec handicap (auditif, visuel, physique et mental), des personnes vivant avec des maladies chroniques. Au total 587 PBS ont été identifiées à la fin du projet dont 35 à mi-parcours.

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes vivant avec le handicap (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés⁸ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes vivant avec le handicap, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)⁹ :

Conformément au Cadre de Redevabilité envers les personnes affectées (AAP) et à la politique du HCR sur l'âge, le genre et la diversité (AGD), et en tant que membre de l'équipe du Comité Permanent Inter institutions (IASC) tachée de l'AAP, le HCR s'engage à ce que toutes les personnes affectées par la crise, y compris les femmes, hommes, garçons, filles, personnes vivant avec le handicap, personnes âgées et groupes marginalisés, puissent accéder aux programmes de protection et d'assistance de manière équitable et non-discriminatoire, et participer aux décisions affectant leurs vies. Durant la planification et la mise en œuvre de ce projet, des évaluations et consultations communautaires ont été conduites, afin d'incorporer les suggestions de femmes, hommes, filles et garçons aux profils différents, conformément à l'approche AGD. Les points focaux de protection dans la communauté ont également été cruciaux pour assurer la participation communautaire, et trouver des solutions aux besoins de protections identifiés.

Les approches fondées sur l'âge, le genre et la diversité (AGD) ont été maintenues et renforcées dans toutes les activités de protection, d'assistance et de solution du HCR au Niger. Le droit à la participation a fait partie intégrante de la stratégie opérationnelle du HCR. Les personnes déplacées de force continueront d'être au centre de la recherche de solutions à leurs problèmes de protection grâce à des consultations régulières.

Les femmes, les hommes, les filles et les garçons participent à toutes les instances de décision concernant leur vie et les membres de leur communauté. Ainsi, ils sont acteurs clés des différentes évaluations participatives à travers les groupes formés pour assurer la participation de toutes les personnes que le HCR a pour mandat de protéger.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Les mécanismes communautaires de redevabilité, retours et plaintes ont été des canaux de communication essentiels, à travers lesquels le HCR et ses partenaires ont diffusé des informations en temps réel et sollicité des retours. Le HCR a soutenu des mécanismes sécurisés et accessibles, dont des canaux confidentiels de rapportage d'actes d'exploitation et abus sexuel (PSEA). Des mécanismes confidentiels étaient en place pour le HCR et ses partenaires, dont des hotlines, courriels, comités communautaires, et boîtes à plaintes dans les centres communautaires et bureaux des partenaires. Ceux-ci étaient gérés conformément aux SOPs en vigueur pour les partenaires. Le HCR a également encouragé l'utilisation de multiples canaux séparés, afin de rendre la procédure sécurisée, simple et facile pour les membres de la communauté. Ces canaux ont pris en considération les besoins spécifiques liés à l'âge, le genre et la diversité, y compris le handicap, et ont inclus des mécanismes adaptés aux enfants.

⁸ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

⁹ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Le Bureau de l'Inspecteur général du HCR (inspector@unhcr.org / +41 22 739 88 44) est un organe interne indépendant chargé d'enquêter sur les allégations de mauvaise conduite impliquant des personnes ou des entités ayant une relation contractuelle directe avec le HCR. Il existe également une ligne d'assistance téléphonique (0 800 12 12) par laquelle les bénéficiaires peuvent déposer leurs plaintes en toute confidentialité.

Le HCR pratique la tolérance zéro sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA). Le HCR forme le personnel du projet au Code de Conduite du HCR, aux mécanismes de redevabilité, retours et plaintes, et à la PSEA. Le personnel masculin et féminin des partenaires a conduit des séances de sensibilisation pour mitiger les risques de SEA. Des messages d'information sur la PSEA ont été partagés pendant les activités et sur les sites de distribution. Des dépliants étaient disponibles dans les centres communautaires. Pendant le projet, aucune plainte de SEA n'a été rapportée directement, ni référencée vers le Bureau de l'Inspecteur General du HCR.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Tout en leur permettant de continuer à jouer un rôle central, des comités de protection ont déjà été mis en place pour élargir la participation de la communauté, notamment aux femmes et aux jeunes, afin d'ancrer la réponse de protection. Ils sont consultés par le biais d'une campagne de sensibilisation et de discussions de groupe en utilisant une approche d'intégration de l'âge, du genre et de la diversité.

Le HCR a sensibilisé les communautés sur les violences basées sur le genre (VBG) et l'exploitation et l'abus sexuels (SEA). Des matériaux ont été développés sur la réduction des risques de VBG, l'accès à l'assistance vitale, la politique de PSEA et le rapportage d'incidents. Ceux-ci ont été développés avec la communauté, utilisant des messages centrés autour des survivante/s, dans des langues locales et usant d'aides visuelles. Le HCR a mis en place des mécanismes de référencement, partagés avec les volontaires communautaires, les partenaires, les services publics et les autorités. Le HCR a également formé le personnel humanitaire et gouvernemental à la prévention et la réponse aux SEA et GBV, notamment à travers la lutte contre l'inégalité des genres, la discrimination et les rapports de force. Enfin, le HCR a mis en place des comités de protection pour élargir la participation de la communauté, notamment aux femmes et aux jeunes.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Durant toutes les activités mises en œuvre avec cette donation du CERF, le HCR a appliqué les critères de vulnérabilité adoptés par le Cluster Protection. D'après ces critères, les personnes avec handicap sont parmi les groupes prioritaires principaux, à cause de leurs vulnérabilités multiples. Le HCR a inclus les personnes à besoins spécifiques et/ou avec handicap à travers l'approche AGD, afin d'identifier leurs besoins et les barrières auxquelles ils et elles font face pour accéder aux services, et ainsi fournir une assistance vitale appropriée. Les interventions ont couvert les cas les plus critiques et vulnérables, notamment les parents seuls élevant un enfant handicapé, et les personnes qui, à cause de leur handicap, ne peuvent s'auto-suffire – notamment les personnes avec des handicaps physiques et mentaux. Les personnes handicapées représentent une part non-négligeable des populations déplacées, et souffrent généralement de marginalisation, d'où l'importance de leur inclusion dans les programmes d'assistance.

f. Protection :

La centralité de la protection a primé dans la mise en œuvre du projet. Lors de l'identification des bénéficiaires, toutes les personnes qui nécessitaient une réponse de protection particulière ont reçu des réponses directes de la part des partenaires (appui psychosocial, identification pour la distribution des kits, orientation et référencement vers les autres partenaires/services pour la prise en compte de leurs besoins.)

Tout en leur permettant de continuer à jouer un rôle central, des comités de protection ont déjà été mis en place pour élargir la participation de la communauté, notamment aux femmes et aux jeunes, afin d'ancrer la réponse de protection. Ils sont consultés par le biais d'une campagne de sensibilisation et de discussions de groupe en utilisant une approche d'intégration de l'âge, du genre et de la diversité.

Lors de l'identification des bénéficiaires, toutes les personnes qui nécessitaient une réponse de protection particulière ont reçu une réponse directe de la part des partenaires : appui psychosocial, identification pour la distribution des kits, orientation et référencement vers les autres partenaires/services. Des comités de protection avaient également déjà été mis en place pour élargir la participation de la communauté aux réponses de protection. Ils et elles sont consulté(e)s par le biais d'une campagne de sensibilisation et de discussions de groupe en utilisant une approche d'intégration de l'âge, du genre et de la diversité. Des évaluations de protection ont enfin régulièrement

été conduites, permettant une analyse adéquate des risques de protection et des besoins des communautés et ménages. Le HCR utilise les évaluations de protection pour informer son ciblage, ses interventions et son plaidoyer auprès du Cluster Protection. Ces évaluations servent également de référence à d'autres acteurs humanitaires.

g. Éducation :

N/A

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	RAS

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

RAS

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Non				

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
Tweet	https://twitter.com/UNHCRNiger/status/1613217336563011589
Tweet	https://twitter.com/UNHCRNiger/status/1630988077383442433

4.3 Rapport du projet 22-RR-CEF-058

1. Information sur le projet			
Agence :	UNICEF	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Eau, assainissement et hygiène	Code du projet :	22-RR-CEF-058
	Nutrition Éducation		
Titre du projet :	Contribution à la réduction de l'impact d'humanitaire de la sécheresse sur les personnes vulnérables au Niger. Action – Anticipatoire – 2022		
Date de début :	14/09/2022	Date de fin :	13/03/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 82,400,000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 22,485,413
	Montant reçu du CERF :		US\$ 2,250,000
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ 777,295
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 76,708
	Partenaires ONG internationales		US\$ 571,078
	Partenaires ONG nationales		US\$ 129,509
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette subvention UFE du CERF, l'UNICEF a assisté 6,154 ménages (54,907 personnes dont 11,761 femmes, 11,300 hommes, 16,242 filles, 15,604 garçons) des communes fortement touchées par la sécheresse à travers la promotion des bonnes pratiques d'hygiène, et la mise à disposition d'Aquatab et PUR pour assurer la potabilisation de l'eau à domicile et, de Kits d'hygiène/WASH (savons, seaux, jerrycans, bouilloires). De même, 2,000 ménages (10,949 personnes dont 2,345 femmes, 2,253 hommes, 3,239 filles, 3,112 garçons) parmi les ménages ci-haut ont obtenu l'accès durable à l'eau potable à la suite de la réhabilitation de 7 mini adductions d'eau potable (AEP).

L'UNICEF et ses partenaires ont assisté 15,148 enfants de moins de cinq ans à travers un dépistage communautaire de la malnutrition aiguë, parmi lesquels 205 enfants ont été référés pour être traités. Un total de 646 agents de santé et relais communautaires ont été formés sur les thématiques de l'ANJE en situation urgence (ANJE-U) ainsi que sur le dépistage et l'approche PB-mère. Un total de 51,481 femmes enceintes ou allaitantes ainsi que les accompagnants des enfants de moins de deux ans ont

été sensibilisés aux bonnes pratiques nutritionnelles, et 293 groupes de soutien ont été mis en place pour la promotion de l'ANJE. Ce financement CERF a également permis de prendre en charge 3,462 (1,800 filles, 1,662 garçons et 199 avec handicap) souffrant de MAS dans les 4 communes ciblées représentant 43% du total des cas MAS pris en charge dans les 3 districts sanitaires ciblés. Les indicateurs de performance sont en accord avec les standards SPHERE : 93% de taux de guérison, 1% de taux de décès, 6% de taux d'abandon.

L'UNICEF a soutenu 10,023 enfants (3,800 filles, 6,223 garçons, 133 enfants handicapés) via les transferts monétaires pour leur permettre d'accéder à l'éducation.

Afin de renforcer la coordination, l'UNICEF a participé aux réunions mensuelles de monitoring organisé par OCHA pour présenter les informations sur les indicateurs du projet, partager les feedbacks et les gaps identifiés.

3. Modifications

Des ajustements ont été indispensables au niveau de certaines activités et compte tenu de l'évolution de la situation sécuritaire qui a eu un impact sur les personnes en besoin dans les zones cibles.

Le fait d'avoir retenu un seul partenaire WASH de mise en œuvre pour 3 des 4 communes affectées a permis de réduire les coûts de gestion et d'atteindre plus de personnes. C'est ainsi que dans la même zone d'intervention, les activités de sensibilisation en masse par les relais communautaires ont touché plus de personnes que prévues. La réduction du nombre de personnes ayant accès à l'eau potable à travers les mini AEP réhabilités s'explique par l'évolution des besoins réels identifiés lors de la réponse.

Pour le secteur nutrition, il était prévu dans la proposition initiale de distribuer des poudres de micronutriments (MNP) aux enfants de 6 à 23 mois dans les zones cibles et également de mener une étude sur l'utilisation de ces poudres de micronutriments. Lors de l'activation des fonds CERF, les communes prioritaires pour le secteur nutrition avaient changé et le temps imparti pour l'utilisation des fonds CERF était insuffisant pour permettre à l'UNICEF de démarrer cette stratégie (acheter les poudres de micronutriments, former les agents de Santé, distribuer les MNP aux enfants et enfin mener l'étude sur son utilisation) dans les nouvelles communes ciblées. Grâce à un co-financement de l'UNICEF, les fonds CERF ont permis la distribution des MNP à 7,944 enfants (4,089 filles et 3,855 garçons) et de financer l'étude sur son utilisation dans la commune de Tajae (Département d'Ilele / Tahoua), une commune prioritaire pour le secteur Nutrition et pour le ministère de la Santé publique dans laquelle l'intervention était en cours avant le début du projet financé par le CERF.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Éducation									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	1,023	982	2,005	0	0	283	321	604
Communautés d'accueil	0	0	4,179	3,839	8,018	0	0	3,517	5,902	9,419
Autres personnes touchées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	5,202	4,821	10,023	0	0	3,800	6,223	10,023

Personnes handicapées (PwD) sur le total

0	0	2,081	192	2,273	0	0	57	76	133
---	---	-------	-----	-------	---	---	----	----	-----

Secteur / cluster	Nutrition									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	159	95	104	96	454	330	191	118	68	707
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	14,874	8,586	9,693	8,947	42,100	32,714	18,891	11,679	6,744	70,028
Total	15,033	8,681	9,797	9,043	42,554	33,044	19,082	11,797	6,812	70,735

Personnes handicapées (PwD) sur le total

384	354	388	358	1,484	1,322	763	472	273	2,830
-----	-----	-----	-----	-------	-------	-----	-----	-----	-------

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

Secteur / cluster	Eau, assainissement et hygiène									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	7,789	7,484	10,756	10,334	36,363	11,761	11,300	16,242	15,604	54,907
Total	7,789	7,484	10,756	10,334	36,363	11,761	11,300	16,242	15,604	54,907
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	327	314	452	434	1,527	470	452	650	624	2,196

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Pour le secteur Nutrition, un total de 51,481 femmes enceintes et allaitantes (plus du double de ce qui a été prévu), ainsi que les accompagnants des enfants de moins de deux ans, a reçu des informations et un soutien pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en situation d'urgence entre autres à travers plus de 1,700 visites à domicile réalisées au niveau de 2,357 ménages et 2,404 séances de causeries éducatives. La formation des relais communautaires ainsi que les activités menées par les mères/famille formées sur le dépistage par Périmètre Brachiale ont permis le dépistage de la malnutrition aiguë chez 15,148 enfants de moins de cinq ans et le référencement de 205 enfants malnutris aigus sévères vers les structures de prise en charge de la malnutrition.

Pour le secteur EAH, les personnes vivant dans les communautés impactées par la sécheresse et avoisinantes des sites/villages ciblés par le projet ont également pu bénéficier des sensibilisations.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Réduire l'impact humanitaire de la sécheresse sur les personnes vulnérables exposées à travers un paquet d'activités multisectorielles incluant les secteurs EAH, Nutrition et Education			
Résultat 1	36,363 personnes touchées par la sécheresse (ou à risque) ont un accès rapide à l'eau potable et adoptent des bonnes pratiques d'hygiène			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Eau, assainissement et hygiène			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	WS.6 Nombre de personnes ayant accès à une quantité suffisante d'eau potable pour la boisson, la cuisine et/ou l'hygiène personnelle, conformément à la norme sectorielle (26,000 personnes à la semaine 8 et 10,363 personnes supplémentaires à la semaine 12)	36,363	54,907 7,417 personnes atteintes à la semaine 8 33,829 personnes supplémentaires à la semaine 12 Total 54,907 atteint à la semaine 23	Rapport des partenaires (ONG VISION PLUS, et DEMI-E)
Indicateur 1.2	WS.16a Nombre de personnes recevant des articles EAH essentielles (par exemple, kits EAH/hygiène) (savon, sceau, jerry cans, bouilloire) accompagnés de messages de	36,363	54,907 7,467 personnes atteintes à la semaine 8 42,579 personnes supplémentaires à la semaine 12	Rapport des partenaires (ONG VISION PLUS/ IAS et DEMI-E)

	sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène (26,000 personnes à la semaine 8 et 10,363 personnes supplémentaires à la semaine 12)		Total 54,907 atteint à la semaine 23	
Indicateur 1.3	WS.16b Nombre de kits EAH/hygiène distribués	5,195	5,195	Rapport des partenaires (ONG VISION PLUS et DEMI-E)
Indicateur 1.4	WS.17 Nombre de personnes recevant des messages EAH/hygiène (y compris la gestion, le traitement et la conservation de l'eau à domicile) (26,000 personnes à la semaine 8 et 16,363 personnes supplémentaires à la semaine 12 et poursuite de la même couverture jusqu'à la semaine 18)	36,363	54,907 5,228 personnes atteintes à la semaine 8 4,528 personnes supplémentaires à la semaine 12 25,100 personnes à la semaine 18 Total 54,907 atteint à la semaine 23	Rapport des partenaires (ONG VISION PLUS et DEMI-E)

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur

Le fait d'avoir retenu un seul partenaire de mise en œuvre pour 3 des 4 communes affectées a permis de réduire les coûts de gestions et d'atteindre plus de personnes. D'où l'écart entre le nombre de personnes atteintes (54,907) et la cible initiale (36 363 personnes)

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Distribution de produits de traitement de l'eau à domicile (PUR et Aquatab) et démonstrations sur leur utilisation	Partenaires ONG Vision Plus (Allakaye), DEMI-E (Simiri, Allakaye, Falwey et Sokorbe)
Activité 1.2	Distribution de kits d'hygiène (savon, sceau, jerry cans, bouilloire) accompagnée de messages de sensibilisation sur les bonnes pratiques d'hygiène	Partenaires ONG Vision Plus (Allakaye), DEMI-E (Simiri, Allakaye, Falwey et Sokorbe)
Activité 1.3	Sessions de sensibilisation des populations à risque sur les bonnes pratiques d'hygiène	Partenaires ONG Vision Plus / IAS (Allakaye), DEMI-E (Simiri, Allakaye, Falwey et Sokorbe)

Résultat 2

14,000 personnes touchées par la sécheresse (ou à risque) ont un accès durable à l'eau potable

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster

Eau, assainissement et hygiène

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	Nombre d'hommes, de femmes, de filles et de garçons bénéficiant d'un accès durable à l'eau potable (14,000 personnes à la semaine 24)	14,000	10,949 Total 10,949 atteint à la semaine 24	PV de réception des ouvrages
Indicateur 2.2	WS.15 Nombre de points d'eau communaux (par ex. puits, forages, bornes-fontaines, systèmes) construits et/ou réhabilités (réhabilités) (2 à la semaine 12 et 5 à la semaine 24)	7	7 0 à la semaine 12 7 à la semaine 24 Total 7 atteint à la semaine 24	PV de réception des ouvrages
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		La réduction du nombre de personnes ayant accès à l'eau potable s'explique par les besoins réels identifiés lors de la réponse.		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 2.1	Diagnostic technique d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable prioritaires	DRHA de Tahoua et la DRHA de Tillabéri		
Activité 2.2	Réhabilitation d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable communautaires (villages) et institutionnels (écoles et formation de santé)	Les entreprises DIDI et FILS (Simiri), MAH et BATHYR (Allakaye)		

Résultat 3

25,000 femmes enceintes et allaitantes ont accès à des counseling individuel et/ou de sessions de sensibilisation communautaire sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) en situation d'urgence

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Nutrition			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	CC.1 Nombre de staff des partenaires de mise en œuvre recevant une formation pour soutenir la mise en œuvre du programme (Nombre d'agents de santé formés sur ANJE-U, le Dépistage et l'approche PB-mère) (150 a la semaine 2, 150 a la semaine 4 et 150 à la semaine 8)	450	646 : 96 agents de santé et 540 relais communautaires ont été formés 0 à la semaine 2 300 à la semaine 8 346 à la semaine 12 Total 646 atteint à la semaine 12	Rapports de mise en œuvre des partenaires
Indicateur 3.2	N.6 Nombre de personnes recevant des formations et/ou de sessions de sensibilisation communautaire sur	11,000	51,481 8,580 à la semaine 4 8,580 à la semaine 8	Rapports de mise en œuvre des partenaires

	l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant en situation d'urgence 11,000 personnes (5,000 a la semaine 4, 3,000 a la semaine 10 et 3,000 a la semaine 19)		8,580 à la semaine 12 8,580 à la semaine 16 8,580 à la semaine 20 8,581 à la semaine 24 Total 51,481 atteint à la semaine 24	
Indicateur 3.3	N.5 Nombre de personnes recevant des suppléments de vitamines et/ou de micronutriments (poudre de micronutriments) 7,239 (8-16-24 semaine)	7,239	8,456 enfants ont été supplémentés en Vitamine A 2,818 à la semaine 8 2,818 à la semaine 16 2,820 à la semaine 24 Total 8,456 atteint à la semaine 24	Rapports de mise en œuvre des partenaires
Indicateur 3.4	Etude sur l'utilisation communautaires des poudres de micronutriments (de la semaine 17-21)	1	1 (en cours a Tajaé) Total 1 atteint après la période du financement	Rapports de mise en œuvre des partenaires
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		<p>Les cibles du projet ont été largement atteintes avec l'accompagnement technique et financier de l'UNICEF. La participation des mères ou responsables d'enfants aux activités de nutrition communautaire a été plus que ce qui était attendu grâce au dynamisme d'engagement communautaire créé par les partenaires nutrition impliqués dans la mise en œuvre des activités. Néanmoins, la finalisation du protocole de l'étude sur l'utilisation communautaires des poudres de micronutriments par le partenaire Help a pris plus de temps que prévu. La collecte des données a été complétée et le rapport sera disponible incessamment. Les grands résultats sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 100 % des mères enquêtées ont entendu parler des MNPs • 81% des mères savent le nombre de sachet que l'enfant doit recevoir par jour • 73% des mères savent comment utiliser les MNPs • 67% des mères enquêtées pensent que, les MNPs sont utile dans la lutte contre la malnutrition • 50% pensent que les MNP améliorent l'alimentation des enfants • 41% attestent que les MNPs protègent les enfants contre les maladies, et/ou font grandir les enfants • 30% estiment que les MNP luttent contre le retard de croissance • 92% des mères attestent qu'elles ont reçu les MNPs lors de la dernière distribution avant la rupture <p>92% des mères enquêtées attestent que c'est le mari de la femme au sein de la famille qui donne son opinion avant l'acceptation d'un nouveau produit</p>		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 3.1	Formation de Relais communautaires sur l'ANJE-U, dépistage et PB-mère et mise en place des groupes de soutien communautaire.	UNICEF, Help, TUN, District sanitaire de Loga, Allakaye, Simiri		

Activité 3.2	Promotion des pratiques optimales d'ANJE à travers le counseling individuel et les sessions de sensibilisation	UNICEF, Help, TUN, District sanitaire de Loga, Allakaye, Simiri, relais communautaires
Activité 3.3	Supplémentation des enfants de 6-23 mois en poudre de micronutriments	UNICEF, Help, District sanitaire de Illela, relais communautaires
Activité 3.4	Réalisation de l'étude sur l'utilisation des poudres de micronutriments	UNICEF, Help, District sanitaire de Illela

Résultat 4

25,000 enfants 6-59 mois sont dépistés pour l'émaciation afin de prévenir la malnutrition et la mortalité infantile et référés vers les centres de prise en charge

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Nutrition			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 4.1	Nombre de mères formées sur l'utilisation du MUAC (2,500 a la 5eme semaine, 2,500 a la 8 semaine et 2,000 a la 12eme)	7,000	26,009 8,669 à la semaine 5 8,669 à la semaine 8 8,671 à la semaine 12 Total 26,009 atteint à la semaine 12	Rapports de mise en œuvre des partenaires
Indicateur 4.2	N.4 Nombre de personnes dépistées pour malnutrition aiguë(enfants) (Semaine 8-12-16-20-23)	15,000	15,148 2,524 à la semaine 4 2,524 à la semaine 8 2,524 à la semaine 12 2,524 à la semaine 16 2,524 à la semaine 20 2,528 à la semaine 24 Total 15,148 atteint à la semaine 24	Rapports de mise en œuvre des partenaires
Indicateur 4.3	Pourcentage d'enfants référés et admis pour un traitement MAS	90	95	Rapports de mise en œuvre des partenaires
Indicateur 4.4	N.3a Nombre de personnes inscrites à un programme de traitement de la malnutrition aiguë sévère (MAS) (de la semaine 8 a-23)	7,752	3,462 577 à la semaine 4 577 à la semaine 8 577 à la semaine 12 577 à la semaine 16 577 à la semaine 20 577 à la semaine 24 Total 3,462 atteint à la semaine 24	Rapports de mise en œuvre des partenaires, DHIS2
Indicateur 4.5	N.3b Pourcentage de personnes admises pour un traitement MAS, et qui se sont rétablies (Taux de récupération MAS)	75	93	Rapports de mise en œuvre des partenaires, DHIS2

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		Le nombre d'enfants inscrites à un programme de traitement de la MAS est en dessous de la cible fixe. Dû aux variations du coût de l'ATPE, 2 400 cartons ont été achetés au lieu de 2 500 initialement prévu.
Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 4.1	Dépistage actif et référencement des enfants de moins de cinq ans par les mères et les agents de santé	UNICEF, Help, TUN, District sanitaire de Loga, Allakaye, Simiri

Résultat 5	Un leadership efficace pour la coordination du cluster nutrition est en place et opérationnel dans les régions ciblées.			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Nutrition			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 5.1	Nombre de réunions de coordination du secteur de la nutrition organisées	5 réunions (semaine 4-8-12-16-24)	7 1 à la semaine 4 1 à la semaine 8 1 à la semaine 12 2 à la semaine 16 1 à la semaine 20 1 à la semaine 24 Total 7 atteint semaine 24	Compte rendu des réunions
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		Grace a l'appui technique et financier de l'UNICEF, le nombre de réunion de coordination du secteur santé et Nutrition a été atteint.		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 5.1	Organiser des réunions mensuelles de coordination de l'urgence au niveau	Régions Dosso, Tahoua, Tillabéri		

Résultat 6	10,023 élèves en risque de décrochage scolaire suite à l'impact de la sécheresse sont maintenus dans le système éducation grâce à l'appui en transfert monétaire			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Éducation			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 6.1	Cash.3a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires conditionnels (5,023 élèves pour la 1ère Semaine d'Octobre ; 5,000 élèves pour la 3 ième semaine	10,023	10,023 4,820 à la deuxième semaine de novembre 7,735 à la troisième semaine	Rapports narratif finaux des 2 ONG partenaires (DEDI et INTERSOS) de mise en œuvre, Rapports de suivi des 2 DREN

	du mois d'Octobre; 10,023 finales après 3 ième semaine)		du mois de novembre 10,023 à la fin de la deuxième semaine du mois de décembre	Base de données des bénéficiaires
Indicateur 6.2	Cash.3b Valeur totale des transferts monétaires conditionnels distribués en USD	350,805	350,805	Rapports financiers des 2 ONG DEDI et INTERSOS
Indicateur 6.3	Ed.1 Nombre d'enfants accédant à l'éducation formelle ou non formelle	10,023	10,023	Rapport narratifs finaux des 2 ONG partenaires de mise en œuvre (DEDI et INTERSOS) Rapports de suivi des 2 DREN Base de données des bénéficiaires

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur

Le ciblage a été fait sur la base des données statistiques et nominatives des élèves dans les écoles des villages les plus vulnérables des communes cibles à la veille de la rentrée scolaire. Cela a permis d'avoir une cible réelle qui a été atteinte totalement. La variation constatée sur le nombre de personnes déplacées est due à la situation sécuritaire des 3 communes retenues à l'atteinte du seuil de déclenchement.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Adoption des critères de vulnérabilités de concert avec les CGDES, les Mairies et les DREN	Sur la base des critères d'octroi de bourses élaborés par le Ministère de l'Education nationale, les ONG et les parties prenantes à savoir les Mairies, les CGDES et les DREN ont tenu des ateliers pour affiner ces critères.
	Opération de ciblage des enfants les plus vulnérables dans les communes cibles	Le ciblage s'est effectué par les agents des ONG de concert avec les membres des CGDES de chaque établissement à l'aune des critères stabilisés lors des ateliers. Une mission de suivi des DREN a été réalisée pour l'assurance qualité.
	pération de transfert monétaire conditionnel vers les familles des élèves éligibles	Les ONG ont utilisé les institutions de transfert monétaire et une compagnie de téléphonie, en l'occurrence Airtel. Les listes validées de 10,023 enfants dont 3,800 filles lors des ciblage ont été transmises à NITA et à Airtel selon l'ONG pour la mise à disposition de la bourse. Les comités de plainte ont été mis en place pour les éventuelles plaintes de non-accès à la bourse. Les services étatiques (DREN) de Tillabéri et Tahoua ont conduit une mission de suivi de l'effectivité du transfert des bourses en décembre bouclant ainsi l'activité de transfert des bourses.

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés¹⁰ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)¹¹ :

Plusieurs modalités ont été utilisées pour garantir la participation effective des personnes touchées par la crise, notamment des groupes de discussion, des entretiens individuels, des forums communautaires, des visites à domicile. Les bénéficiaires ont été impliqués dans la sélection des relais communautaires, l'organisation des séances de sensibilisation, et la distribution des kits.

Des plateformes ont été mises en place via les programmes de santé communautaire pour renforcer la responsabilité envers les populations touchées. Des supervisions régulières ont également été effectuées pour suivre les interventions et effectuer des ajustements ou des actions correctives. Des spots radio en langues du milieu et en français ont été produits et diffusés sur les radios locales pour informer les communautés sur le projet.

Pour le volet Education, trois ateliers ont eu lieu avec les parties prenantes (DREN, Mairies, Fédérations communaux des CGDES) pour partager des objectifs du projet à Dosso, Tahoua et Tillabéri.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Des mécanismes de retour d'information et de plainte ont été mis en place pour permettre aux groupes cibles de donner leur avis sur la qualité des interventions mises en place. Ces mécanismes étaient accessibles et facilement identifiables dans les zones couvertes par le projet (ex. la diffusion de numéro vert, boîtes à suggestion et groupe WhatsApp pour les comités Adhoc de plainte). Les groupes cibles ont été informés de l'existence de ce mécanisme lors des séances de sensibilisation et via des affiches dans les centres de santé et les communautés. Les relais communautaires ont été formés et équipés pour recevoir des retours d'information et de plainte.

Les résultats du mécanisme ont été pris en compte pour adapter le projet et améliorer la qualité des interventions. Les informations étaient recueillies de manière régulière et systématique, et toutes les plaintes étaient documentées et traitées de manière rapide et appropriée.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

Tout le personnel de l'UNICEF et les autres personnes qui travaillent pour l'UNICEF dans le cadre d'un contrat individuel ou accord de partenariat sont tenus de suivre une formation sur la PEAS et ont l'obligation de signaler les allégations d'EAS. L'UNICEF soutient la mise en œuvre d'un système de signalement qui permet aux victimes et aux témoins d'abus ou d'exploitation sexuels de signaler les incidents de manière confidentielle. Les plaintes sont traitées de manière confidentielle et les informations sont partagées uniquement avec les personnes impliquées dans le traitement de la plainte. Un mécanisme de suivi est en place pour garantir que toutes les plaintes sont traitées de manière rapide, transparente, équitable et confidentielle. La sensibilisation des bénéficiaires est

¹⁰ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

¹¹ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

également menée pour encourager le signalement des incidents et leur permettre de comprendre les mesures prises. Aucune plainte n'est remontée à l'UNICEF dans le cadre du projet.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

Le projet a été sensible au genre en s'assurant que les services sont accessibles et adaptés aux besoins spécifiques des femmes, des filles et des minorités sexuelles et de genre. En fournissant une prise en charge de qualité pour la MAS, l'UNICEF a soulagé la charge de travail et stress psychologique des mères des enfants malnutris. Le projet a également renforcé leurs capacités de prévention, en les impliquant dans les programmes de sensibilisation, de dépistage et de suivi. Cela pour leur permettre de prendre des décisions éclairées en matière de santé et de nutrition. Les critères des bourses faisaient passer la fille en cas de ballottage. Les associations des mères d'élèves (AME) ont été associées dans les comités de sélection et plainte, et ont été briefées sur les risques liés à la VBG, et l'UNICEF a assuré l'implication des femmes et filles aux sensibilisations hygiène et traitement d'eau à domicile.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Le projet a pris en compte les besoins essentiels des personnes handicapées en matière d'accessibilité et d'inclusion. Le personnel de santé a été sensibilisé à la prise en charge des enfants handicapés. Les centres de santé et points d'eau ont également été aménagés pour permettre l'accès facile des personnes handicapées. La sensibilisation assainissement et hygiène contribue à la diminution de la contamination et la propagation des maladies qui peuvent créer des handicaps.

En ce qui concerne les femmes et les filles handicapées, elles rencontrent souvent des difficultés d'accès et sont plus exposées à la violence et à l'exploitation. L'UNICEF a pris des mesures pour garantir leur sécurité et leur autonomisation, en garantissant leur participation active à toutes les étapes du projet et en veillant à ce que leurs besoins soient pris en compte. Les visites à domicile ont également facilité l'accès pour les personnes handicapées.

f. Protection :

Le projet a pris en compte la protection de toutes les personnes indépendamment du sexe, de l'origine ethnique, de la nationalité ou de toute autre caractéristique et dans le respect de la dignité. Cette approche intégrée consiste à identifier les risques de protection liés aux interventions du projet, et à renforcer les mécanismes de protection existants. Le projet a pris des mesures pour garantir la sécurité et la dignité des personnes bénéficiaires, notamment en mettant en place des mécanismes de PSEA et en formant le personnel sur les procédures de signalement et de traitement des cas. Le projet a également veillé à ce que les femmes, les filles et les groupes marginalisés soient inclus dans toutes les activités du projet, en veillant à ce qu'ils aient un accès équitable aux services. Les mécanismes de feedback ont été utilisés pour permettre aux bénéficiaires de signaler les préoccupations liées à la protection.

g. Éducation :

L'impact des déficits alimentaires est connu avoir des effets négatifs sur la scolarisation des enfants. En effet l'amenuisement du pouvoir financier des parents relègue trop souvent les dépenses liées à l'éducation au second rang au profit des questions alimentaire et de survie. Ce projet adressant principalement cette question de prise en charge des dépenses liées à l'éducation est au cœur même des questions éducatives. Le montant de la bourse est indexé à la contribution de l'Education au MEB arrêté par le Cluster Education.

L'UNICEF a assuré que les enfants, en particulier les filles handicapées qui courent un risque accru de déscolarisation dans les situations humanitaires, bénéficient des interventions liées à l'éducation.

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	10,023

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Les CGDES et les DREN ont tenu des ateliers pour affiner les critères d'octroi de bourses, en adressant le déficit céréalier, la vulnérabilité réelle de chaque famille et la scolarité des cibles. A cela s'est ajouté le critère de déplacement forcé de la famille dans la commune de Simiri.

Le transfert monétaire s'agit d'un montant unitaire de 23,000 FCFA (environ US\$ 35) pour couvrir les besoins éducatifs de chaque enfant. Les contrats avec les partenaires de mise en œuvre ont été signés en fin octobre et début novembre 2022. Les transferts monétaires ont été distribués (aux familles, le chef de ménage ou tuteur légal) en une seule tranche dans les semaines 6, 9 et 10 du projet. L'UNICEF a soutenu 10,023 enfants (3,800 filles, 6,223 garçons, 133 enfants handicapés) qui ont reçu le montant total lors de la distribution.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Activité 6.3 : Opération de transfert monétaire conditionnel vers les familles des élèves éligibles	10,023	US\$ 350,805	Éducation - Éducation	Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
A Malbaza, des mères mieux informées sur la malnutrition	https://www.unicef.org/niger/fr/recits/malbaza-des-m%C3%A8res-mieux-inform%C3%A9es-sur-la-malnutrition-1?fbclid=IwAR32YLB_jJ75UQQ0191rj4jX1sjXCXev6JunVEA6NYYW2BO5St2SfsN_yw
The torment of a head of household on the eve of a predicted food crisis	https://www.unicef.org/niger/stories/torment-head-household-eve-predicted-food-crisis-0

Renforcer les capacités des ménages pour faire face aux conséquences du changement climatique

<https://www.unicef.org/niger/fr/recits/renforcer-les-capacités-des-ménages-pour-faire-face-aux-conséquences-du-changement>

Un transfert monétaire aux familles vulnérables pour soutenir l'éducation des enfants

https://www.youtube.com/watch?v=m6hZ_oIHEFE

4.4 Rapport du projet 22-RR-WFP-053

1. Information sur le projet			
Agence :	WFP	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Sécurité alimentaire - Agriculture	Code du projet :	22-RR-WFP-053
Titre du projet :	Appuyer les moyens de subsistance des personnes en situation d'insécurité alimentaire ou à risque d'insécurité alimentaire		
Date de début :	22/09/2022	Date de fin :	21/03/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>

Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :	US\$ 173,000,000
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :	US\$ 84,400,000
	Montant reçu du CERF :	US\$ 2,500,007
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :	US\$ 156,000
	Partenaires gouvernementaux	US\$ 100,000
	Partenaires ONG internationale	US\$ 0
	Partenaires ONG nationale	US\$ 56,000
Croix Rouge / Croissant Rouge	US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette contribution AA du CERF, le PAM et ses partenaires ont pu assister un total de 50,518 bénéficiaires (6,751 ménages) dans les régions de Tillabéry, Tahoua et Dosso, à travers les activités de création d'actifs productifs, du cash inconditionnel et les activités de maraîchage, repartis comme suite :

- le PAM a atteint 41,516 personnes (5,465 ménages) avec une assistance inconditionnelle pour maintenir la sécurité alimentaire et prévenir le recours aux stratégies négatives d'adaptation, en recevant des transferts monétaires pour un montant de 40,000 FCFA par ménage pendant un mois. Les mêmes bénéficiaires ont été formés et reçu une assistance conditionnelle à travers les activités de création d'actifs productifs pour la confection des ouvrages collecte des eaux de ruissellement pendant une période de 3 mois. Au total, 1,167 ha hectares (ha) des terres ont été restaurées et 382,640 demi-lunes et zais ont été réalisées par les participants au projet. En plus, des interventions d'accompagnement ont été réalisées, notamment le compostage pour la fertilisation et les foyers améliorés, avec 4,948 foyers améliorés confectionnés et 555 compostières réalisées pour réduire la dépendance à l'égard des combustibles ligneux, préservant ainsi l'environnement et renforçant la résilience aux chocs climatiques.

Le PAM a atteint 9,002 bénéficiaires (1,286 ménages) avec des activités de maraichage, y inclus la confortation et extension des périmètres maraichers existants ou l'aménagement des sites où un accès à l'eau est déjà en place, la formation des producteurs maraichers sur l'entretien et l'exploitation des sites et l'achat des équipements et matériel aratoire. Suite aux discussions avec la FAO sur la complémentarité des interventions, le PAM a partagé avec FAO la liste des villages ciblés pour permettre à la FAO de compléter le paquet d'activités du PAM à travers la distribution des semences maraichères et des kits pastoraux.

Enfin, le PAM a aussi atteint 235,000 bénéficiaires à travers la diffusion des services d'informations climatiques en période sèche pour les activités de maraichage, à travers les radio communautaires, services téléphonie mobile, Whatsapp et les ateliers. Dans ce cadre, le PAM a organisé trois ateliers dans les communes de Simiri et Sokorbé pour informer les producteurs maraichers, les autorités administratives, et les services techniques de l'agriculture sur l'approche méthodologique de mise en œuvre des services d'informations climatiques pour les cultures maraichères en période sèche. Il s'agit de conseils et d'alertes sur la fréquence d'arrosage en fonction de la température et du vent, en tenant compte des besoins en eau et des prévisions sur les risques de vagues chaleurs et de vents. Les informations sont diffusées via WhatsApp et les radios communautaires sous forme de bulletins d'informations et des messages en langues locales. Environ 180 personnes ont participé à ces ateliers et 34 smartphones ont été mis à la disposition des agents des services techniques de l'Agriculture, les responsables des radios communautaires et les membres des comités de gestion des sites maraichers qui servent de relais d'informations agro-climatiques.

3. Modifications

Pour ce qui concerne les activités d'assistance cash inconditionnelle (Résultat 4), il y a eu des retards liés aux questions opérationnelles (accords avec les partenaires, ciblage géographique au niveau des villages et ciblage des bénéficiaires en évitant les doublons, enregistrement dans le système digital de gestion des bénéficiaires du PAM SCOPE, etc.), donc les activités ont effectivement démarré en novembre 2022. C'est pour cela que le PAM a décidé de réduire la durée d'assistance inconditionnelle de 2 à 1 mois (novembre) et de prolonger l'assistance conditionnelle pour la création d'actifs (Résultat 1) sur 3 mois en lieu de 2 (décembre – janvier – février).

Pour ce qui concerne les activités des services climatiques (Résultat 3), après échanges avec la DMN et les partenaires, pour maximiser les résultats des activités maraichères il a été proposé de se concentrer sur les services climatiques pour les cultures maraichères plutôt que pour les cultures pluviales (comme la période de pluies est achevée). Ces activités ont démarré plus tard qu'initialement prévu (septembre – octobre) pour les aligner aux activités de maraichage de décembre à mars (Résultat 2).

Au total, sur les 48,000 bénéficiaires planifiés, le PAM a pu atteindre un total de 50,518 bénéficiaires (6,751 ménages), soit 105 % de la cible. Le nombre de bénéficiaires des activités de création d'actifs productifs et du cash inconditionnel est de 41,516 bénéficiaires sur une planification de 42,000 bénéficiaires ; pour les activités de maraichage le nombre de bénéficiaires effectifs s'élève à 9,002 bénéficiaires sur une planification de 6,000 bénéficiaires.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Sécurité alimentaire - Agriculture									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	10,800	7,728	14,400	15,072	48,000	11,619	8,083	15,155	15,661	50,518
Total	10,800	7,728	14,400	15,072	48,000	11,619	8,083	15,155	15,661	50,518
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	540	386	720	754	2,400	2,615	1,333	4,546	4,856	13,350

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les activités maraichères et les services climatiques sont conduits dans les communes de Simiri et Sorkorbé en raison des faibles potentialités (absence d'eaux de surface et de forages) des communes de Falwel et Allakaye pour la conduite du maraichage et dans une logique de consolidation et d'extension des sites déjà existants. La production maraichère enregistrée est estimée 186,544.37 kg

Outre les bénéficiaires directs visés, ces services auront des retombées positives sur les communautés proches. Dans le cadre des services climatiques, les stations agrométéorologiques automatiques des communes d'interventions ont été opérationnalisés. Une mission de diagnostic de l'état de fonctionnement des équipements a été conduite, ensuite les pièces de rechange non fonctionnelles ont été remplacées. Environ 235,000 personnes ont bénéficié des services d'informations climatiques.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Renforcer les capacités d'adaptation des communautés vulnérables face au risque de sécheresse à travers l'action anticipatoire pour réduire l'impact humanitaire de ce choc sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations à risque.			
Résultat 1	Confection des ouvrages collecte des eaux de ruissellement (zai et demi-lunes)			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Sécurité alimentaire – Agriculture			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Nombre d'infrastructures de collecte des eaux de ruissellement (demi-lunes), sur les sites agricoles et pastoraux confectionnés (45,000 à la semaine 16 « fin décembre 2022 » et 90,000 à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)	90,000	314,240 (111,394 demi-lunes et zais à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)	Rapports de suivi
Indicateur 1.2	Nombre d'infrastructures de collecte des eaux de ruissellement (zai), sur les sites agricoles et pastoraux confectionnés (1,500,000 à la semaine 16 « fin décembre 2022 » et 3,000,000 à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)	3,000,000	68,400 (111,394 demi-lunes et zais à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)	Rapports de suivi
Indicateur 1.3	Cash.3a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires conditionnels (cash-for-assets) (6,000 ménages au total (6000 ménages à la semaine 13 «	42,500	41,362 (34,538 à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)	Rapports de suivi

	début décembre 2022 » et 6,000 à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)			
Indicateur 1.4	Cash.3b Valeur totale des transferts monétaires conditionnels distribués en USD	534,478	676,662.5	Rapports de suivi
Indicateur 1.5	Superficie couverte par les activités de collecte des eaux de ruissellement (zai et demi-lunes), sur les sites agricoles et pastoraux, en hectares (850 hectares à la semaine 16 « fin décembre 2022 » et 1,700 hectares à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)	1,700	1,167 ha (325 ha à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)	Rapports de suivi
Indicateur 1.6	Nombre de personnes ayant bénéficiées d'une sensibilisation sur les risques de changement climatiques, lors des activités de transfert d'argent conditionnel (6,000 ménages au total (6000 ménages à la semaine 13 « début décembre 2022 » et 6,000 à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)	42,500	41,362 (34,538 à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)	Rapports de suivi
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		<p>Pour les indicateurs 1.1 et 1.2, les chiffres réalisés ne sont pas alignés à la cible parce qu'on a réalisé plus de demi-lunes multifonctionnelles contrairement aux zais. Les ouvrages de récupération sont réalisés en fonction des différents types de sols et la majorité des terrains des zones ciblées sont plus appropriés pour les demi-lunes que pour les zais, d'où le dépassement pour les demi-lunes (1.1) et le taux faible des zais réalisés. Pour les activités de création d'actifs productifs (indicateur 1.5), la valeur atteinte est de 1,167 ha sur 1,700 ha planifiés. Cette variation est liée au nombre de travaux physiques par mois. Les bénéficiaires ont travaillé 20 jours en lieu de 30 jours. Le reste des jours correspond aux jours de repos, de formation et de ramassage des semences. Pour l'indicateur 1.6., les chiffres planifiés sont presque équivalents aux chiffres réalisés. Les bénéficiaires ayant déjà été ciblés dans certaines localités par la réponse de la Protection Sociale Adaptative ont été exclus de cette action afin d'éviter les doublons, ce qui explique le fait que moins de personnes que prévu ont reçu les transferts monétaires.</p>		
Activités	Description	Mise en œuvre par		

Activité 1.1	Construction des ouvrages collecte des eaux de ruissellement (zai et demi-lunes)	Le PAM en collaboration avec les ONG partenaires APBE, Garkua et Karkara, services techniques de l'état
Activité 1.2	Transfert monétaires conditionnel (cash for asset) aux populations locales vulnérables	Le PAM en collaboration avec les ONG partenaires APBE, Garkua et Karkara
Activité 1.3	Sensibilisation des communautés rurales sur l'importance des ouvrages dans l'atténuation des impacts de la sécheresse.	Le PAM en collaboration avec les ONG partenaires APBE, Garkua et Karkara, services techniques de l'état
Activité 1.4	Suivi et évaluation	Une enquête PDM a été réalisée au mois d'août 2023, et a permis d'évaluer la situation de sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires du programme.

Résultat 2

Confortation et/ou extension des périmètres maraichers existants et/ou aménagement des sites où un accès à l'eau est déjà en place

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster		Sécurité alimentaire – Agriculture		
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	<p>Superficie couverte par les activités de confortation et/ou extension des périmètres maraichers existants et/ou aménagement des sites où un accès à l'eau est déjà en place, en hectares.</p> <p>(5 ha à la semaine 16 « fin décembre 2022 » et 15 ha à la semaine 24 « fin février 2023 »)</p>	15	<p>26.5</p> <p>(26.5 à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)</p>	Rapports de suivi
Indicateur 2.2	<p>Nombre de personnes bénéficiant de la confortation et/ou extension des périmètres maraichers existants et/ou aménagement des sites où un accès à l'eau est déjà en place</p> <p>785 ménages au total (785 ménages à la semaine 13 « début décembre 2022 » et 785 à la semaine 24 « fin février 2023 »)</p>	5,500	<p>9,002 bénéficiaires (1,286 ménages)</p> <p>(9,002 à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)</p>	Rapports de suivi
Indicateur 2.3	<p>Nombre de personnes ayant bénéficiées d'un accompagnement technique et de sensibilisation sur l'importance des activités</p>	5,500	<p>9,002 bénéficiaires (1,286 ménages)</p>	Rapports de suivi

	<p>maraichage à mitiger le risque de sécheresse</p> <p>785 ménages au total (785 ménages à la semaine 13 « début décembre 2022 » et 785 à la semaine 24 « fin février 2023 »)</p>		(9,002 à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)	
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		<p>Pour l'indicateur 2.1, la valeur atteinte dépasse la cible car il y a eu plus de sites maraichers prévus, à la suite de la première mission d'inspection des potentialités des zones d'intervention pour le maraichage. Quelques mares avaient aussi été identifiées autour desquelles les activités maraichères sont possibles, cela a augmenté les superficies couvertes par le maraichage et le nombre de bénéficiaires de cette activité (indicateurs 2.2 et 2.3).</p>		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 2.1	Confortation et/ou extension des périmètres maraichers existants	Le PAM en collaboration avec les ONG partenaires Garkua et Karkara, services techniques de l'état		
Activité 2.2	Aménagement des sites où un accès à l'eau est déjà en place (nouveaux sites)	Le PAM en collaboration avec les ONG partenaires Garkua et Karkara, services techniques de l'état		
Activité 2.3	Accompagnement technique des activités et Sensibilisation des communautés rurales sur l'importance des infrastructures dans l'atténuation des impacts de la sécheresse.	Le PAM en collaboration avec les ONG partenaires Garkua et Karkara, services techniques de l'état		
Activité 2.4	Suivi et évaluation	Une enquête PDM a été réalisée au mois d'août 2023, et a permis d'évaluer la situation de sécurité alimentaire des ménages bénéficiaires du programme.		

Résultat 3	Diffusion d'informations d'alertes précoces pour la sensibilisation des agriculteurs et éleveurs sur le risque de sécheresse			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur cluster	Sécurité alimentaire – Agriculture			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	<p>Nombre de personnes sensibilisées sur les risques climatiques</p> <p>(100,000 à la semaine 4 « fin septembre 2022 » et 200,000 à la semaine 8 « fin octobre 2022 »)</p>	200,000	<p>235,000</p> <p>(235,000 à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)</p>	Rapports de suivi
Indicateur 3.2	Nombre de personnes bénéficiant d'un accès direct aux informations sur les risques	500	79	Rapports de suivi

	climatiques par le biais de téléphones mobiles et/ou de services SMS (250 à la semaine 4 « fin septembre 2022 » et 500 à la semaine 8 « fin octobre 2022 »)		(79 à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)	
Indicateur 3.3	Nombre de personnes bénéficiant d'un accès direct à des informations sur les risques climatiques, à travers les radios communautaires dans les langues locales. (100,000 à la semaine 4 « fin septembre 2022 » et 200,000 à la semaine 8 « fin octobre 2022 »)	200,000	235,000 (235,000 à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)	Rapports de suivi
Indicateur 3.4	Nombre de messages envoyés aux communautés durant la période	300	200	Rapports de suivi

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur

Pour le nombre personnes atteintes via la téléphonie mobile (3.2), le nombre de bénéficiaires a diminué parce que l'activité était initialement prévue pour les producteurs de l'agriculture pluviale dont le nombre dépasse celui des exploitants maraichers, qui enfin ont été privilégié pour ce projet suite aux échanges avec la DMN et en fonction de la période du projet. En effet, comme la période de mise en œuvre de l'agriculture pluviale est dépassée, on a orienté cette activité pour les cultures maraichères. Ce sont les membres des comités de gestion des sites maraichers au nombre de 34 qui ont été dotés de smartphones pour avoir accès aux informations climatiques en langues locales.

Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 3.1	Production et diffusion des messages quotidien d'informations et d'alerte précoce sur le risque de sécheresse via téléphones mobiles et/ou de services SMS	Le PAM en collaboration avec la Direction de la Météorologie Nationale (DMN)
Activité 3.2	Production et diffusion des messages quotidien d'informations et d'alerte précoce sur le risque de sécheresse à travers les radios communautaires dans les langues locales.	Le PAM en collaboration avec la Direction de la Météorologie Nationale (DMN)
Activité 3.3	Suivi et évaluation	Le PAM en collaboration avec la Direction de la Météorologie Nationale (DMN)

Résultat 4

Maintenir la sécurité alimentaire et prévenir le recours aux stratégies négatives d'adaptation

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster

Sécurité alimentaire – Agriculture

Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 4.1	Cash.2a Nombre de personnes recevant des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur 6,000 ménages au total (6000 ménages à la semaine 5 « début octobre 2022 » et 6,000 ménages (les mêmes) à la semaine 12 « fin novembre 2022 »)	42,500	41,362 (34,538 à la semaine 20 « fin janvier 2023 »)	Rapports de suivi
Indicateur 4.2	Cash.2b Valeur totale des transferts monétaires inconditionnels spécifiques au secteur, distribués en USD	822,274	676,662.5	Rapports de suivi
Indicateur 4.3	FS.1d Pourcentage des ménages qui utilisent des stratégies de survie dites d'urgence » (< 15%)	15	6	Enquête PDM Aout 2023
Indicateur 4.4	FS.3 Moyenne de l'indice des stratégies de survie réduit (rCSI) (< 5)	5	12,7	Enquête PDM Aout 2023
Indicateur 4.5	FS.5c Pourcentage des bénéficiaires avec un Score de Consommation Alimentaire pauvre (<20%)	20	33	Enquête PDM Aout 2023
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		Le PAM a conduit une enquête baseline en décembre 2022, suivi d'une enquête PDM en aout 2023 (pendant la période de soudure). Une autre enquête de suivi est prévue en décembre 2023 (en période post récolte), en même temps que toutes les autres enquêtes PDM du PAM. La Baseline a été effectuée pendant la période post récolte mais le PDM a été effectué pendant la période de soudure. Cette période est généralement difficile pour les ménages car elle coïncide avec l'épuisement de leurs stocks.		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 4.1	Transfert monétaires inconditionnel aux populations locales vulnérables	Le PAM en collaboration avec les ONG partenaires APBE, Garkua et Karkara.		

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés¹² qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les

¹² En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines.

filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.**

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)¹³ :

En ce qui concerne la redevabilité envers les populations affectées, le PAM se focalise sur trois piliers pour mettre en œuvre sa politique de protection : l'information et la communication avec les communautés, la participation et la consultation des bénéficiaires, et le mécanisme de retour d'information communautaire (CFM). Les populations sont consultées sur des sujets pertinents qui affectent leurs vies, notamment pour déterminer les critères de ciblage, le choix des sites des activités et de distribution, les questions d'accessibilité, etc. Aussi, le PAM communique et sensibilise régulièrement les bénéficiaires sur ses activités, les rations appliquées, les changements/ajustements des programmes, le ciblage, les pratiques familiales essentielles, le mécanisme de retour d'information (CFM). Le e CFM permet aux bénéficiaires de signaler tout problème lié aux opérations du PAM, notamment lesur le ciblage, distribution, fraude et abus. Les populations sont informées sur les différents canaux du CFM et sur la manière de les utiliser. Toutes les informations sont traitées avec la plus stricte confidentialité. Les opérateurs de la ligne verte parlent 6 principales langues locales parlées par les bénéficiaires, un retour d'information est systématiquement donné aux personnes qui appellent la ligne verte du CFM pour les informer de l'état de leur dossier, sauf lorsqu'elles ne peuvent pas/ne souhaitent pas être contactées.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Le CFM veille à ce que les bénéficiaires et les parties prenantes puissent contacter le PAM directement, afin de compléter les informations recueillies par le système de suivi. Le CFM du PAM Niger se base sur plusieurs canaux :

- 1) Ligne téléphonique gratuite gérée par un centre d'appel à Niamey accessible du lundi au samedi de 8.00 h à 20.00 h. Toutes les plaintes sont confidentielles.
- 2) Des comités de plaintes dans chaque communauté ciblée qui sont mis en place à l'étape de ciblage des bénéficiaires.
- 3) Des services d'assistance mis en place par les partenaires coopérants du PAM dans chaque site de distribution.

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

La ligne directe du CFM offre désormais un canal direct et confidentiel par lequel les bénéficiaires et d'autres membres de la communauté peuvent signaler des cas de PSEA directement au PAM. Le PAM a mis en place des procédures opérationnelles afin d'examiner et de répondre de manière appropriée à tous les commentaires (positifs et négatifs) reçus par l'intermédiaire des mécanismes CFM, dans la plus grande confidentialité. Tous les cas de PSEA reçus par le biais de la ligne directe sont automatiquement envoyés à la direction du bureau de pays, avant d'être transmis au Bureau des enquêtes à Rome, le cas échéant. En 2022, le PAM a également mis en place un nouveau plan d'action PSEA, qui comprend des mesures préventives. Les activités de prévention comprennent des questions de dépistage lors du recrutement de nouveaux employés, la formation du personnel et des partenaires, la sensibilisation de la communauté.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

L'approche du PAM en matière de résilience s'est avérée contribuer à atténuer les tâches quotidiennes des femmes et des filles et à accroître leur confiance et leur indépendance en matière de génération de revenus et de participation aux activités communautaires.

Les communautés locales participent également aux exercices de ciblage du PAM pour s'assurer que les besoins spécifiques des populations les plus vulnérables (femmes, garçons et filles, personnes âgées, femmes enceintes et allaitantes, enfants âgés de 24

Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

¹³ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

à 59 mois et personnes handicapées) sont prise en compte. En 2022, des consultations communautaires ont été menées tout au long de l'année pour recueillir l'avis des bénéficiaires sur les modalités de l'aide. Au total, 40 groupes de discussion (dont 50 % de femmes) se sont spécifiquement penchés sur la modalité de l'aide en espèces.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Conformément au mandat du PAM, l'inclusion des personnes vivant avec un handicap est au cœur de toutes les interventions du PAM.

- Ciblage : Le PAM utilise une approche communautaire pour identifier les ménages les plus vulnérables par une approche participative et les classer par ordre de priorité en fonction de différents critères socio-économiques.
- Distribution : Un mécanisme est mis en place qui permet au PAM de donner la priorité aux personnes vivant avec un handicap, s'assurer que les personnes à mobilité réduite reçoivent une assistance au domicile, et de transporter les produits alimentaires jusqu'au domicile des personnes handicapées.
- Suivi et évaluations : Le PAM a créé des comités de plaintes gérés par les communautés locales. Ces comités ont été sensibilisés à l'inclusion des personnes handicapées.

f. Protection :

Le PAM respecte strictement le principe "Do-No-Harm" à tous les stades du cycle du programme, de la conception à la mise en œuvre et aux processus de suivi. En coordination avec les partenaires, les autorités locales, les chefs de communauté et les populations concernées, le PAM veille à analyser régulièrement l'évolution des risques en matière de protection et les effets négatifs possibles des interventions, y compris sur les relations intercommunautaires au sens large. Les mesures de mise en œuvre sont spécifiques au contexte et identifiées avec l'ensemble des partenaires et des parties prenantes, en intégrant la protection des populations vulnérables dans l'ensemble des actions. Ces mesures donnent la priorité à la sécurité, à l'intégrité et à la dignité des bénéficiaires et contribuent à l'acceptation continue par les communautés. L'environnement de protection et de sécurité s'est détérioré au cours de l'année 2023. Le suivi effectué par les partenaires du groupe sectoriel de protection révèle que 2 726 incidents de protection se sont produits entre janvier et septembre 2023 et ont affecté plus de 4 610 personnes au cours des trois premiers trimestres de l'année. Les incursions, les abus et les extorsions ont entraîné un nombre accru de personnes dans des déplacements forcés. Deux éléments demeurent au cœur des préoccupations en matière de protection :

- La volatilité des hostilités et les violences perpétrées principalement par des groupes armés non étatiques (GANE) compromettant sévèrement l'accès aux droits fondamentaux et la protection.
- L'incapacité des communautés à s'adapter à une situation de crise et subvenir à leurs besoins vitaux, et le recours aux mécanismes d'adaptation négatifs.

Ces facteurs liés impactent négativement la liberté de mouvement, le respect des droits fondamentaux et les moyens de subsistance. L'extension et l'intensification des conflits, corrélées à la crise alimentaire et nutritionnelle et aux difficultés grandissantes de l'accès humanitaire, créent les conditions d'une crise de protection aigue et susceptible de se détériorer.

g. Éducation :

Dans ce projet le focus du PAM n'était pas sur les activités d'éducation. re

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Oui, le PTM est un composant	Oui, le PTM est un composant	41,362

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considéré comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisés dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisés, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Le programme de transfert monétaire inconditionnel a bénéficié à 41,362 afin de maintenir leur sécurité alimentaire et prévenir le recours aux stratégies négatives d'adaptation. Le ciblage des bénéficiaires pauvres et très pauvres, y compris les ménages sans bras valide, a été réalisé. Les mêmes bénéficiaires ont été formé et reçu une assistance conditionnelle à la création d'actifs productifs pendant une période de 3 mois.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
Activité 1.2 et Activité 4.1	41,362	US\$ 1,353,325	Sécurité alimentaire - Agriculture (y compris l'élevage, la pêche et autres moyens d'existence agricoles)	Sans restriction

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Tweet

Lien web / source:
https://x.com/WFP_Niger/status/1717451351255351503?s=20

4.5 Rapport du projet 22-RR-WHO-033

1. Information sur le projet			
Agence :	WHO	Pays :	Niger
Secteur / cluster :	Santé	Code du projet :	22-RR-WHO-033
Titre du projet :	Assistance sanitaire anticipatoire des populations affectées par la sécheresse		
Date de début :	19/09/2022	Date de fin :	18/03/2023
Révisions :	Extension sans cout <input type="checkbox"/>	Redéploiement des fonds <input type="checkbox"/>	Reprogrammation <input type="checkbox"/>
Financement	Montant total des besoins du secteur pour répondre à l'urgence :		US\$ 3,207,538
	Financement total reçu pour la réponse sectorielle de l'agence à l'urgence en cours :		US\$ 1,510,800
	Montant reçu du CERF :		US\$ 549,987
	Total des sous-subsventions du CERF transférées aux partenaires de mise en œuvre :		US\$ 0
	Partenaires gouvernementaux		US\$ 0
	Partenaires ONG internationale (WVI)		US\$ 198,957
	Partenaires ONG nationale		US\$ 0
Croix Rouge / Croissant Rouge		US\$ 0	

2. Résumé des résultats obtenus

Grâce à cette subvention CERF Anticipatoire, l'OMS et le ministère de la Santé Publique à travers l'ONG Internationale World vision, ont permis d'atteindre 32,667 personnes ayant bénéficié de soins de santé primaire de base notamment l'accès au service de soins curatifs de 44%. Ces 03 régions sanitaires de Dosso, Tillabéry et Tahoua ont bénéficié de 6,366 kits des médicaments essentiels pour la prise en charge de pathologies courantes à travers les 4 communes ou centres de santé intégrés de Simiri, Falwel, Sokorbé et Allakaye. 400 relais communautaires à raison de 100 relais par centre de santé intégré ont été formés sur les mesures préventives contre la rougeole, la méningite, les maladies d'origine hydrique, la vaccination et la surveillance épidémiologique. 168 sessions de sensibilisations sur les mesures les mesures préventives contre la rougeole, la méningite, les maladies d'origine hydrique, la vaccination et la surveillance épidémiologique ont été organisées avec un total de 10,559 personnes atteintes dont 2,851 hommes, 2,968 femmes, 2,772 filles et 2,664 garçons atteints

3. Modifications

Le contexte humanitaire initial n'a pas du tout changé dans les zones d'intervention de ce projet. Ce projet pilote a été mis en œuvre dans le délai imparti avec la conclusion d'un memorandum de travail avec l'ONG World vision de mise en œuvre et les médicaments

et consommables du stock tampon de l'OMS. Les activités n'ont pas été perturbées et ce malgré, le contraintes sécuritaires fragiles et volatiles dans certaines zones de mise en œuvre du projet. Le projet s'est déroulé comme prévu dans le temps imparti. Aucune perturbation n'a été notée la totalité du budget et les frais ont été engagés comme prévu.

4. Nombre de personnes assistées directement grâce au financement du CERF au niveau du projet *

Secteur / cluster	Santé									
Catégorie	Prévu					Atteint				
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total
Réfugiés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Retournés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déplacés internes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Communautés d'accueil	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres personnes touchées	9,684	9,304	5,935	5,702	30,625	9,856	8,600	8,977	5,234	32,667
Total	9,684	9,304	5,935	5,702	30,625	9,856	8,600	8,977	5,234	32,667
Personnes handicapées (PwD) sur le total										
	387	372	237	228	1,224	414	361	377	220	1,372

* Les chiffres représentent les meilleures estimations des personnes directement soutenues par le financement du CERF. La ventilation par sexe et âge représente les femmes et les hommes de 18 ans et plus, les filles et les garçons de moins de 18 ans.

5. Personnes indirectement ciblées par le projet

Les personnes indirectement ciblées par ce projet sont représentées par les 400 relais communautaires et 40 agents de santé des CSI, les populations bénéficiaires de la sensibilisation sur l'importance de la vaccination contre la rougeole, la méningite et autres maladies à déclaration obligatoire, qui ont bénéficié de la formation au niveau de 04 centres de santé intégré ou CSI (Falwel, Sokorbé, Allakayé et Simiri) dans les 03 districts sanitaires (Loga, Bouza et Ouallam) des 03 régions ciblées (Dosso, Tahoua et Tillabéry). Aussi, 06 experts de l'OMS et 12 experts du MSP/P/AS et du ministère de l'Action Humanitaire et Gestion des Catastrophes, et 06 experts de l'ONG qui ont collaboré avec l'OMS dans l'implémentation de ce projet ainsi que les 70 travailleurs humanitaires de première ligne sont les bénéficiaires indirects.

6. Cadre de résultats du projet CERF

Objectif du projet	Atténuer les effets de conséquences sanitaires de la sécheresse par des actions anticipatoires au niveau de 03 districts sanitaires (Loga, Bouza et Ouallam) comprenant les 04 communes (Falwel, Sokorbé, Allakayé et Simiri) ayant atteint le seuil d'intervention			
Résultat 1	Réponse aux situations d'urgence sanitaire y compris les épidémies est assurée			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Santé			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 1.1	Nombre d'équipes d'intervention rapide renforcées (02 à la 10 ^e semaine et 03 à la 24 ^e semaine)	3	3 (02 à la 10 ^e semaine et 03 à la 24 ^e semaine)	Rapport de formation, liste des présences
Indicateur 1.2	Nombre de relais communautaires capacités (200 à la 10 ^e semaine et 400 à la 24 ^e semaine)	400	400 dont 234 femmes et 166 hommes (20200 à la 10 ^e semaine et 400 à la 24 ^e semaine)	Rapport de formation, liste des présences
Indicateur 1.3	H.4 Nombre de personnes vaccinées (contre la rougeole au cours de campagnes réactives - au moins 95% de la cible : 6,738) (3,400 à la 10 ^e semaine et 6,400 à la 24 ^e semaine)	6,400	6,675 (3,400 à la 10 ^e semaine et 6,675 à la 24 ^e semaine)	Rapport de la campagne de vaccination de masse pour les 4 CSI
Indicateur 1.4	H.5 Pourcentage d'alertes de santé publique générées par des systèmes d'alertes ou de surveillance basés sur les événements par les établissements de santé faisant l'objet d'une enquête dans les 24 heures (100% d'établissements= 04) (03 à la 10 ^e semaine (75%) et 04 à la 24 ^e semaine (100%))	100	100% soit 4 alertes de la FVR, diphtérie, dingue et grippe aviaire (2 alertes à la 10 ^e semaine(50%) et 4 alertes à la 24 ^e semaine(100%))	Rapports MDO de la DSRE et rapports d'investigation SURGE

Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		Le résultat a été atteint au vu des 4 indicateurs voire légèrement dépassé au vu de l'indicateur 1.3 sur la vaccination de réactive
Activités	Description	Mise en œuvre par
Activité 1.1	Organiser les formations des équipes d'intervention rapide	MSP/P/AS, WVI, OMS
Activité 1.2	Organiser les campagnes de vaccination réactive contre les épidémies (rougeole et méningite)	MSP/P/AS, OMS et tous les partenaires
Activité 1.3	Organiser les formations/recyclages de relais communautaires	MSP/P/AS, WVI, OM
Activité 1.4	Organiser les sessions de sensibilisations de la communauté sur les mesures préventives contre la rougeole, méningite, les maladies d'origine hydrique etc. dans les CSI	MSP/P/AS, WVI, OMS

Résultat 2	Les kits médicaux d'urgence, équipements et consommables sont rendus disponibles dans les structures de santé			
Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>				
Secteur / cluster	Santé			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 2.1	H.1a Nombre de kits sanitaires d'urgence livrés aux 04 CSI ciblés (3,000 à la 10 ^e semaine et 6,366 à la 24 ^e semaine)	6,366	6,366 (3,183 à la 10 ^e semaine et 6,366 à la 24 ^e semaine)	Certificats de remise, et de réception
Indicateur 2.2	Nombre de jours de rupture de stocks en médicaments essentiels enregistrés dans 04 CSI ciblés (08 jours à la 10 ^e semaine et 05 jours à la 24 ^e semaine)	5	0 (03 jours à la 10 ^e semaine et 00 jours à la 24 ^e semaine)	Inventaires de CSI, fiches de gestion de stocks de CSI
Indicateur 2.3	Nombres de CSI dotés mensuellement en médicaments essentiels et consommables (04 à la 10 ^e semaine et 04 à la 24 ^e semaine)	4	4 (04 à la 10 ^e semaine et 04 à la 24 ^e semaine)	Rapports d'activités mensuelles des CSI
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur	Le résultat a été atteint au vu des 3 indicateurs de performance de ce résultat			
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 2.1	Acquérir les médicaments, équipements et consommables médicaux à travers les commandes en international pour la prise en charge de patients	MSP/P/AS, WVI, OMS		

Activité 2.2	Doter les 04 CSI ciblés en médicaments et consommables médicaux	MSP/P/AS, WVI, OMS
Activité 2.3	Assurer le suivi de consommation de médicaments dans les 04 CSI	MSP/P/AS, WVI, OMS
Activité 2.4	Doter les différents outils de gestion, directives et documents normatifs de l'OMS aux 04 CSI	MSP/P/AS, WVI, OMS
Activité 2.5	Assurer le rapportage trimestriel sur l'utilisation des médicaments et consommables dans les 04 CSI	MSP/P/AS, WVI

Résultat 3

L'accès aux soins d'urgence est assuré au niveau de 04 centres de santé intégré (CSI)

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster		Santé		
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 3.1	H.7 Nombre d'établissements de santé fonctionnels soutenus (CSI)(04 à la 10 ^e semaine et 04 à la 24 ^e semaine)	4	4 (04 Centres de santé Intégrés (CSI) à la 10 ^e semaine et 04 CSI à la 24 ^e semaine)	MSP/P/AS
Indicateur 3.2	Nombre de travailleurs humanitaires de première ligne qui ont reçu une courte formation de recyclage pour soutenir la mise en œuvre du programme (35 à la 10 ^e semaine et 70 à la 24 ^e semaine)	70	70 (50 à la 10 ^e semaine et 70 à la 24 ^e semaine)	MSP/P/AS, WVI, OMS
Indicateur 3.3	Nombre de séances de sensibilisation organisées par les formations sanitaires (78 à la 10 ^e semaine et 168 à la 24 ^e semaine)	168	168 (78 à la 10 ^e semaine et 168 à la 24 ^e semaine)	MSP/P/AS, WVI
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		Le résultat a été atteint au vu des 3 indicateurs de performance de ce résultat 3		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 3.1	Organiser les soins de santé dans les CSI ciblés	MSP/P/AS		
Activité 3.2	Organiser les sessions de formations/recyclage des agents de santé	MSP/P/AS, WVI		
Activité 3.3	Organiser les sessions de sensibilisation de communautés au niveau de CSI	MSP/P/AS, WVI		

Résultat 4

La supervision des interventions sanitaires d'urgence est renforcée à différents niveaux

Le résultat prévu a-t-il été modifié par une reprogrammation après la phase d'application ? Oui Non

Secteur / cluster	Santé			
Indicateurs	Description	Valeur cible	Valeur atteinte	Source de vérification
Indicateur 4.1	Nombre de réunions organisées au niveau de région et de district sanitaire (06 réunions trimestrielles/ 03 régions et 18 pour les 03 districts à raison d'une réunion par mois) (10 à la 10 ^e semaine et 24 à la 24 ^e semaine)	24	24 (10 à la 10 ^e semaine et 24 à la 24 ^e semaine)	MSP/P/AS, WVI, OMS
Indicateur 4.2	Nombre de supervisions de proximité réalisées (14 sur 18 soit au moins 80%) (4 à la 10 ^e semaine et 14 à la 24 ^e semaine)	14	14 (6 à la 10 ^e semaine et 14 à la 24 ^e semaine)	MSP/P/AS, WVI, OMS
Indicateur 4.3	Nombre de supervisions conjointes (06 supervisions trimestrielles/03 régions) (02 à la 10 ^e semaine et 06 à la 24 ^e semaine)	6	6 (02 à la 10 ^e semaine et 06 à la 24 ^e semaine)	MSP/P/AS, WVI, OMS
Explication du résultat et de la variation de l'indicateur		Le résultat a été atteint au vu des 3 indicateurs de performance de ce résultat 4		
Activités	Description	Mise en œuvre par		
Activité 4.1	Tenir les réunions de participation, de suivi-évaluation des activités à différents niveaux	DRSP/OMS/PARTENAIRES		
Activité 4.2	Organiser les supervisions des activités	DRSP/OMS		

7. Programmation efficace

Le CERF attend des partenaires qu'ils intègrent et tiennent dûment compte des questions transversales telles que la redevabilité envers les personnes affectées (AAP), la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), les personnes handicapées (PwD), la centralité de la protection ainsi que le genre et l'âge. En outre, le Coordonnateur des Secours d'Urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires sous-financés¹⁴ qui manquent souvent de considération et de visibilité appropriées : les femmes et les filles, les personnes handicapées, l'éducation et la protection. **Dans la section suivante, veuillez montrer comment les questions**

¹⁴ En janvier 2019, le coordonnateur des secours d'urgence (ERC) a identifié quatre domaines prioritaires qui sont souvent sous-financés et peu considérés quand des fonds sont alloués à une action humanitaire. Le ERC a recommandé aux CR/CH d'accorder davantage d'attention à ces quatre domaines en s'assurant qu'ils sont pris en compte de manière concrète lors de la priorisation des besoins pour les demandes au CERF. Bien que le CERF reste axé sur les besoins, l'ERC recherchera des équipes de pays pour prioriser les projets et les activités intégrées qui abordent systématiquement et efficacement ces quatre domaines. Ces quatre domaines sont : (1) l'appui aux femmes et aux filles incluant la violence basée sur le genre, la santé reproductive et l'autonomisation des femmes ; (2) les programmes ciblant les personnes vivant avec un handicap ; (3) l'éducation dans les crises prolongées ; (4) les autres aspects de la protection. Veuillez-vous référer aux questions et réponses relatives aux quatre domaines prioritaires du ERC [ici](#).

intersectorielles et les quatre domaines prioritaires sous-financés du ERC ont été intégrés et devraient mettre en évidence l'impact obtenu si possible.

a. Redevabilité envers les personnes affectées (AAP)¹⁵ :

La redevabilité vis-à-vis de personnes affectées a été prise en compte depuis l'identification des besoins à travers les échanges avec les bénéficiaires, la présentation de grandes lignes du projet au Ministère de la Santé publique, de la population et des affaires sociales et aux leaders communautaires, le choix de relais communautaires, le renforcement des capacités de relais communautaires et leaders communautaires, l'implication et la participation des autorités sanitaires et de bénéficiaires dans toutes les étapes depuis la planification, la mise en œuvre et l'évaluation du projet.

b. Mécanismes de retour d'information et de plainte d'APP :

Les mécanismes de retour d'information et de plaintes à travers les boîtes de suggestion et le numéro vert ont été utilisés pour recueillir des informations et de plaintes ainsi que les perceptions de différents groupes vulnérables. Le contexte a été pris en compte dans les localités où la plupart des personnes ne savent pas lire à travers le numéro vert

c. Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) :

La formation sur la prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEA) est obligatoire pour tout agent de l'OMS y compris les fournisseurs de services et partenaires qui mettent en œuvre les activités financées par l'OMS. Tous les agents du MSP/P/AS impliqués dans ce projet ont reçu cette formation y compris les agents de WVI qui du reste, cette formation est aussi obligatoire. Ils sont tous conscients (agents OMS et MSP/P/AS) savent que la sanction « tolérance zéro » est prévue à toute personne impliquée dans l'exploitation et abus sexuels vis-à-vis de bénéficiaires des projets financés par l'OMS.

d. Focus sur les femmes, les filles et les minorités sexuelles et de genre, y compris la violence sexiste :

La promotion du genre a été prise en compte en donnant l'accès égal aux soins de santé aux hommes et aux femmes, filles et garçons de différents âges, adolescents et personnes de 3^e âge. Les femmes ont été impliquées aux réunions de coordination de la réponse, aux mouvements de population dans les différentes régions et parmi les relais communautaires, les femmes ont été recrutées aussi. La participation des leaders féminins des associations féminines locales au niveau décisionnel de la réponse, a renforcé leur autonomisation.

e. Personnes handicapées (PwD) :

Le besoin spécifique de personnes vivant avec handicap était pris en compte pour améliorer leur accès aux soins dans les 4 centres de santé intégrés pour ce projet pilote. Notamment mise en place de plancher pour faciliter l'accès à la structure de santé avec un fauteuil roulant.

f. Protection :

La centralité de la protection a été prise en compte. Tout au long de la mise en œuvre de ce projet, le principe de Ne Pas Nuire et de toujours prioriser la sûreté et la dignité, l'accès effectif à l'assistance sanitaire, la redevabilité et la participation de la communauté pour leur autonomisation ont été respectés.

g. Éducation :

N/A

¹⁵ Le AAP et le PSEA font partie intégrante des engagements de l'IASC et sont donc obligatoires pour la conformité de toutes les agences et partenaires des Nations Unies. Les agences n'ont pas nécessairement besoin de mettre en place de nouveaux mécanismes AAP et PSEA pour les projets CERF si des mécanismes fonctionnels sont déjà en place. Pour plus d'informations, veuillez référer [aux engagements de l'IASC AAP](#).

8. Programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat

Utilisation de programme de transferts monétaires (PMT) / de bons d'achat :

Prévu	Atteint	Nombre total de personnes recevant l'assistance
Sélectionnez un élément dans le menu déroulant	Non	RAS

Si **non**, veuillez expliquer pourquoi les transferts monétaires / les bons d'achat n'ont pas été pris en compte. Lorsque cela est possible, cet programme doit être considérée comme une option de réponse par défaut, et les transferts monétaires à objectifs multiples (MPC) doivent être utilisées dans la mesure du possible.

Si **oui**, notez brièvement comment les transferts monétaires / les bons d'achat sont utilisée, en soulignant l'utilisation des transferts monétaires à objectifs multiples (MPC), et si des liens avec les systèmes de protection sociale existants ont été explorés.

Paramètres de modalité PMT / de bons d'achat :

Activité spécifique (y compris le # d'activité du cadre de résultats ci-dessus)	Nombre de personnes	Valeur du cash (US\$)	Secteur / cluster	Restriction
--	---------------------	-----------------------	-------------------	-------------

9. Visibilité des activités financées par le CERF

Titre	Lien web / source
-------	-------------------

N/A

ANNEXE: FINANCEMENTS DU CERF TRANSFERES AUX PARTENAIRES DE MISE EN OEUVRE

CERF Project Code	Sector	Agency	Implementing Partner Type	Funds Transferred in USD
22-RR-FAO-032	Agriculture	FAO	NNGO	\$108,922
22-RR-FAO-032	Agriculture	FAO	NNGO	\$107,735
22-RR-FAO-032	Agriculture	FAO	GOV	\$54,535
22-RR-UDP-006	Agriculture	UNDP	GOV	\$127,534
22-RR-UDP-006	Agriculture	UNDP	GOV	\$79,424
22-RR-UDP-006	Agriculture	UNDP	GOV	\$78,678
22-RR-UDP-006	Agriculture	UNDP	GOV	\$56,083
22-RR-UDP-006	Agriculture	UNDP	INGO	\$143,333
22-RR-CEF-058	Water, Sanitation and Hygiene	UNICEF	NNGO	\$27,784
22-RR-CEF-058	Water, Sanitation and Hygiene	UNICEF	NNGO	\$24,613
22-RR-CEF-058	Education	UNICEF	INGO	\$338,450
22-RR-CEF-058	Education	UNICEF	INGO	\$136,539
22-RR-CEF-058	Nutrition	UNICEF	NNGO	\$77,112
22-RR-CEF-058	Nutrition	UNICEF	INGO	\$93,039
22-RR-CEF-058	Nutrition	UNICEF	GOV	\$67,717
22-RR-CEF-058	Education	UNICEF	GOV	\$4,060
22-RR-CEF-058	Education	UNICEF	GOV	\$4,931
22-RR-CEF-058	Water, Sanitation and Hygiene	UNICEF	INGO	\$3,050
22-RR-WFP-053	Agriculture	WFP	GOV	\$100,000
22-RR-WFP-053	Agriculture		NNGO	\$12,000
22-RR-WFP-053	Agriculture	WFP	NNGO	\$10,000
22-RR-WFP-053	Agriculture	WFP	NNGO	\$13,000
22-RR-WFP-053	Agriculture	WFP	NNGO	\$11,000
22-RR-WFP-053	Agriculture	WFP	NNGO	\$10,000
22-RR-FPA-035	Sexual and Reproductive Health	UNFPA	GOV	\$94,125
22-RR-FPA-035	Sexual and Reproductive Health	UNFPA	NNGO	\$9,545
22-RR-FPA-035	Gender-Based Violence	UNFPA	GOV	\$23,061
22-RR-FPA-035	Gender-Based Violence	UNFPA	NNGO	\$264,822
22-RR-HCR-026	Protection	UNHCR	INGO	\$175,649
22-RR-HCR-026	Protection	UNHCR	NNGO	\$78,031
22-RR-WHO-033	Health	WHO	INGO	\$198,957